

**IDENTITÉ NUMÉRIQUE
ET APPRENTISSAGES
INFO-DOCUMENTAIRES**

MEDIAODOC

N°13 - DÉCEMBRE 2014

**APPROCHES THÉORIQUES ET
CONSTRUCTION DIDACTIQUE**

**ENSEIGNER L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE
DANS LE SECONDAIRE**

**CARTOUCHE DU WIKINOTIONS
INFODOC**



**FÉDÉRATION
DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
25, rue Claude Tillier - 75012 Paris - contact@fabden.asso.fr

www.fadben.asso.fr

Sommaire

APPROCHES THÉORIQUES ET CONSTRUCTION DIDACTIQUE

- 2** *Julien Pierre.* De l'identité numérique à l'individu transmédiatique
- 6** *Jean-Philippe Accart.* De l'identité sociale à l'identité numérique. Territoires, composantes et traces
- 11** *Richard Peirano.* Jouer au métier : traces professionnelles et orientation via un réseau social

ENSEIGNER L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE DANS LE SECONDAIRE

- Christelle Hallé.* Enseigner l'identité numérique **18**
- Erika Bourciquot.* Construire son identité numérique **24**
- Carole Jaillet.* Internet et le respect de la vie privée : une séquence en classe de seconde **30**

CARTOUCHE DU WIKINOTIONS INFODOC

36 Identité numérique

La notion d'identité numérique n'est pas nouvelle dans le champ du questionnement mené par les professeurs documentalistes sur les savoirs à faire acquérir aux élèves. Elle n'en reste pas moins récente de par sa caractéristique numérique, qui renvoie à une technologie jeune. Pourtant, reportée à des problématiques plus anciennes, sa dimension scripturale, désormais multimédia, la situe à la confluence de l'extériorisation (publication) et de l'annotation (mémoire) de soi, comme constitutif de soi. Et l'on peut relire Sénèque (Lettres à Lucilius – lettre 84) que commente Foucault lorsqu'il écrit que « le scripteur constitue sa propre identité à travers cette recollection de choses dites ».

Cette profondeur historique n'est pas anodine, tant elle permet de relativiser ce discours de la nouveauté associé au numérique par le rappel de la persistance des enjeux politiques. Si l'on veut bien admettre que la construction de soi, en tant qu'individu et citoyen dans la société, est bien de cet ordre, cette profondeur devient primordiale pour aborder la question de l'identité numérique en distinguant ce qui ressort des dispositifs avec, sous-jacente, la question des données, de ce qui tient de la reconfiguration de l'espace public avec l'Internet.

L'enjeu éducatif se situe là, dans la conciliation de ces deux dimensions. L'approche par les risques et les dangers, si elle est nécessaire, est insuffisante, de même qu'une perspective qui ne considérerait que les outils. A cette fin, les professeurs documentalistes ont à faire valoir leurs compétences pour informer, dans le sens d'une mise en forme structurante qui passe par l'acquisition, chez les élèves, de savoirs sur les dispositifs, selon des principes et des valeurs démocratiques. Le concept de « présence numérique », cher à Louise Merzeau, constitue en la matière une approche intéressante qui souligne la relation entre les caractéristiques techniques des plateformes et la nécessaire responsabilisation des individus.

Afin d'engager la réflexion sur cette recherche d'équilibre dans un enseignement des savoirs relatifs à l'identité numérique, Julien Pierre s'est employé, dans ce numéro de *Mediadoc*, à mettre en perspective les dimensions sociale et technique de l'identité numérique. Pour cela il s'est arrêté sur le processus d'intersubjectivation, abordé pour sa dimension théorique structurante dans la construction de, ou plutôt des identités, avant d'introduire le concept d'« individu transmédiatique » fondé sur la nature plurielle et pro-



téforme des profils, inscrits dans des logiques technique et économique cachées qui imposent des apprentissages éclairés. Cette contribution est complémentaire avec celle de Jean-Philippe Accart, qui apporte un travail définitoire sur la notion d'identité numérique et ses prolongements, ainsi qu'une introduction aux enjeux éducatifs qui en ressortent. Ce travail de définition est aussi présent chez Richard Peirano, entre construction didactique et pratique professionnelle, qui relate une expérience pédagogique centrée sur la notion de trace abordée sous la forme d'un jeu de rôle.

Il est manifeste que les professeurs documentalistes se sont emparés de l'identité numérique pour l'aborder avec les élèves. C'est le cas de Christelle Hallé, qui, pour le collège, a élaboré une progression dans laquelle elle aborde la question des risques, de la présence numérique et du droit. Par ailleurs, Erika Bourciquot, au collège, et Carole Jaillet, au lycée, développent des séquences pédagogiques qui concourent, à partir des pratiques des élèves, à mettre en œuvre une éducation aux médias et à l'information (EMI) qui appréhende l'identité numérique dans une triple approche technique (modèle de fonctionnement des plateformes et des dispositifs médiatiques), citoyenne (responsabilisation des individus, notamment au sujet de la gestion des données) et juridique (dimension légale et réglementaire).

En conclusion à ce numéro, nous soumettons au lecteur le cartouche « Identité numérique » du *Wikinotions InfoDoc*. Au-delà de sa consultation, cette publication est une invitation à contribuer aux quelque cent notions référencées à ce jour. Tous les apports sont respectables, si humbles puissent-ils paraître à leur auteur. Il n'est, pour commencer, que d'en prendre connaissance. Sur ce point, nous sommes tous d'accord pour dire que, de même qu'écrire, lire participe de la construction de soi !

De l'identité numérique à l'individu trans mediatique

Approches
théoriques
et
construction
didactique

◆ Julien PIERRE

Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication,
laboratoire GRESEC, Université de Grenoble

Le concept d'« identité numérique » a germé il y a plus de dix ans, à travers la création puis l'analyse d'avatars comme le Ginger Bombyx de Fanny Georges (entre 2001 et 2003 : Georges, 2009). À la suite des succès qu'ont connus les plateformes créatives (univers immersifs), ludiques (jeux en ligne massivement multijoueurs) et narratives (blogs), l'adoption des premiers sites de socialisation a invité à poursuivre une démarche scientifique sur les pratiques et enjeux de la représentation de soi et des interactions sociales en ligne. Le n°154 de la revue *Réseaux* dresse un état de l'art des pratiques et des plateformes en 2009 ; en 2010, le n°47 de la revue *Documentaliste - Sciences de l'information* est consacré au concept de « présence numérique », sur lequel nous reviendrons ; enfin en 2011, « l'identité numérique » est le titre de la revue *Les Cahiers du numérique* (vol. 7, n°1), inscrivant plus encore le concept dans la communauté scientifique.

En tant que concept, « l'identité numérique » interroge le rapport entre le social et le technique dans un contexte économique et politique marqué par de forts jeux de pouvoir. Il permet d'aborder des pratiques tendant à se banaliser, entre autres chez les jeunes, qui opèrent une part de leur socialisation dans des interfaces techniques, mais également chez les adultes qui cherchent à encadrer les pratiques de leurs enfants, ou encore chez les professionnels, qui intègrent leur identité

numérique dans leur plan de carrière, et enfin chez les citoyens, qui interrogent le traitement qui peut être réalisé sur leurs données personnelles. En tant que pratique, « les identités numériques » sont alors à mettre en perspective avec un triple enjeu que l'École s'est donnée comme lieu de socialisation, tremplin de l'employabilité et creuset de la citoyenneté.

Pour nourrir ce dialogue entre les communautés scientifique et pédagogique, nous revenons sur le concept d'« identité numérique », d'abord en agrégeant un cadre théorique permettant de saisir les pratiques d'intersubjectivation dans les plateformes (web, mobile, réseaux sociaux numériques, jeux en ligne, sites de rencontre, forums, etc.) ; ensuite en proposant, sur la base de pratiques actualisées, de faire évoluer le concept vers celui d'« individu transmédiatique » ; enfin en confrontant l'interface sociotechnique à ses dimensions cachées (technique et économique).

Cadre théorique : l'intersubjectivation

Au terme d'*identité*, il faudrait déjà préférer celui d'*identification* (Brubaker, 2000). Tandis que le premier, renvoyant aux acceptions psychologique ou administrative, fige une entité en lui attribuant des caractères immuables, le second considère l'identité comme résultante d'une construction.

Tandis que l'identité est substance, l'identification est relation. Paul Ricœur oppose ainsi l'identité-mêmeté, qu'il appelle aussi *identité numérique*, cette part de soi qui reste identique « à travers le temps », et l'identité-ipséité, qu'il appelle *identité narrative*, cette part de soi qui reste identique « malgré le temps » (Ricœur, 1990). Le sujet se construit comme un récit au gré des aléas de l'existence, d'abord par une réflexivité à rebours, ensuite en constituant une grammaire comportementale pour faire face aux aléas¹.

Mais cette subjectivation passe aussi par une réflexivité avec les autres : le sujet se construit dans sa relation aux autres. Il expérimente auprès de ses proches une posture identitaire (Pierre, 2013) autant qu'il apprend de celles qu'ils tiennent, et il contribue - volontairement ou non - à l'élaboration de l'identité narrative des autres. Le processus de subjectivation est alors à comprendre comme intersubjectivation, pour l'heure en face à face. Si le premier processus permet de développer un « souci de soi » (Foucault, 1984), le second développe un « souci des autres », l'un ne pouvant se passer de l'autre. Et l'École a fait de ce souci de soi et de l'autre l'une de ses missions fondamentales. Si certains dispositifs numériques mis en place par l'Institution, mais également par d'autres acteurs publics ou privés, tendent à reproduire la logique de surveillance dénoncée par Foucault (1975), dans la pratique les réseaux socionumériques peuvent tout autant favoriser des comportements de bienveillance entre pairs (Pierre, 2013).

En ligne, cette intersubjectivation est instrumentée par des plateformes, les plus usitées étant à l'heure actuelle les réseaux socionumériques. On y trouve aussi bien la présentation de soi que l'élaboration d'un entre-soi, une subjectivation autant qu'une intersubjectivation. Ces outils sont alors à considérer comme des « supports », des tuteurs pour les processus sociaux (Coutant & Stenger, 2010). O. Voirol évoque la possibilité d'une « interobjectivation », l'objet technique étant le vecteur d'une lutte pour une certaine reconnaissance sociale (Voirol, 2013).

La dimension technique de cette interface compose l'identité comme une « collection des traces

(écrits, contenus audios ou vidéos, messages sur des forums, identifiants de connexion, etc.) que nous laissons derrière nous, consciemment ou inconsciemment, au fil de nos navigations sur le réseau et le reflet de cet ensemble de traces, tel qu'il apparaît « remixé » par les moteurs de recherche » (Ertzscheid, 2013). Pour Fanny Georges (2011), ces traces se décomposent en identité déclarative (à l'initiative du sujet) et identité calculée (par les algorithmes des plateformes). L'identité agissante désigne ce qui est renseigné indirectement par le sujet.

Le Journal de Facebook

À ces définitions dans un premier temps éloignées de l'intersubjectivation, nous devons rajouter également les traces et commentaires laissés par les autres à l'encontre des sujets, ce qu'il convient d'appeler *réputation numérique*, l'ensemble relevant d'une « redocumentarisation de l'étant et de l'agir » de soi et de l'autre, par soi et par l'autre (Alloing et Pierre, 2013).

Dans un deuxième temps, ces définitions restent dans une approche informationnelle et délaissent l'appropriation sociale des plateformes. Comme nous invite à le penser Louise Merzeau, il faudrait moins parler d'*identité* que de « *présence numérique* » (Merzeau, 2010) : en effet, les usagers habitent les plateformes web, ils les décorent, les rendent accueillantes, les baptisent « ma » page *Facebook*, essayent d'y créer une ambiance conforme à leur personnalité (d'où leur mutabilité). Surtout, les usagers construisent leur présence à l'intersection de plusieurs plateformes : sites de socialisation, applications mobiles, services de géolocalisation ou de partage, CV numériques, commentaires, avatars de jeu, etc. Dès lors, il paraît plus juste de parler d'une présence de type « transmédia ». En effet, ce terme, pourtant issu d'une certaine lecture des industries culturelles², désigne l'articulation d'un même univers narratif à travers plusieurs types de médias (film, application, site web, web série ou série TV, BD, roman, etc.). Que ce soit dans des entretiens conduits lors d'enquêtes scientifiques ou dans des témoignages quotidiens, tous les internautes sondés attestent

¹ Chez Ricœur, le concept d'identité narrative est ancré dans la littérature. Avant d'être tournée vers soi, la réflexivité porte d'abord sur les aléas des personnages fictionnels : « La littérature s'avère consister en un vaste laboratoire pour des expériences de pensée où sont mises à l'épreuve du récit les ressources de variation de l'identité narrative » (Ricœur, 1983 : 169). En suivant les aventures des personnages, le sujet acquiert un mode opératoire pour sa propre existence. A la fin du récit, il saisit l'entièreté du personnage : « Ainsi le hasard est-il transmué en destin » (Ricœur, 1990 : 175).

² Sur la valorisation de la culture de fan et des pratiques de remix par les acteurs économiques de la filière audiovisuelle, voir les différents travaux d'H. Jenkins, L. Allard et M. Bourdaa.

disposer de multiples identifiants, leur permettant entre autres et pour certains d'accéder à plusieurs espaces d'édition de soi (profil et statuts des réseaux ou forums, fiches de joueur, comptes vendeur, commentaires, etc.), d'où le pluriel des « identités numériques ». Deux raisons sont évoquées pour éclairer ce type de comportement : d'une part, l'offre d'un seul service ne permet pas de satisfaire toutes les pratiques (l'entre-soi amical *versus* le réseautage professionnel, pour ne prendre qu'un seul exemple) ; d'autre part, la volonté hégémonique de certains acteurs incite les usagers à ne pas concentrer leur activité (et leurs données personnelles) au sein d'une seule plateforme.

Le Journal de *Facebook* peut sembler en être la meilleure instanciation : sous-titré « Un nouveau type de profil, plus proche d'une biographie »³, il s'agit d'un espace éditorial permettant de redocumentariser son existence, de construire et afficher son identité narrative. Cependant, cet espace est particulièrement égocentré, laissant peu de place à une intersubjectivité médiatisée. *Facebook* propose néanmoins d'autres espaces de socialisation en ligne : les autres modules composant le site (le fil d'actualité, les notifications provenant d'autres pages), les applications de messagerie instantanée, l'articulation entre mobile et web, etc.

Également plurimédia, *Google* présente son écosystème d'applications de gestion quotidienne dans une perspective d'historicisation⁴. La gestion du courrier, de l'agenda, des documents, des photos ou vidéos indistinctement professionnels ou personnels sont réunis dans une interface homogénéisée et sous des conditions d'utilisation uniformisées. Répondant à la mode et la concurrence des réseaux sociaux, le service *Google+* n'a semble-t-il pas réussi le pari de la convergence auquel le destinaient ses fondateurs. Ainsi, en composant de telles panoplies, *Facebook* et *Google* espèrent conserver dans leurs bases clients des utilisateurs soucieux de divergence.

Dépasser le produit d'appel

En effet, en regard de l'agencement informationnel et des partenariats économiques, la promesse d'une intersubjectivité médiatisée se révèle

n'être qu'un produit d'appel pour un profilage hyper enrichi des individus. Il s'agit alors de s'intéresser au modèle économique et, de manière sous-jacente, aux modèles sémantique et fonctionnel des plateformes. Le modèle sémantique permet de catégoriser les données personnelles : il opère soit au niveau des bases de données (avec la multiplication des propriétés décrivant les entités et des associations reliant chacune d'entre elles), soit au niveau des langages formels de métadonnées (dont la standardisation par le W3C ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'initiative privée, comme c'est le cas avec HTML5 et les *microdata*). Le modèle sémantique des données personnelles renvoie à une certaine représentation du réel par les concepteurs des plateformes (la définition du genre, par exemple). Le modèle fonctionnel, quant à lui, est l'offre d'interactivité accessible sur l'interface et par lequel les internautes articulent la présentation de soi ou les relations interindividuelles (le bouton « J'aime », par exemple). Ce modèle est fortement prescripteur en termes d'attention (par les notifications) ou de réputation (par les métriques). Ensemble, ces deux modèles conditionnent les possibilités d'intervention sur soi ou auprès des autres (Rieder, 2010).

Surtout, ces deux couches logicielles permettent d'alimenter un modèle économique reposant sur la personnalisation de l'offre de service, elle-même présentée comme une personnalisation de l'expérience utilisateur. Par l'incitation faite à agir en ligne, par l'omniprésence des appareils, par la richesse du vocabulaire employé pour catégoriser les actions, par la capacité de stockage et la puissance de calcul, les plateformes sont capables d'engranger une quantité d'informations qualifiées et sur cette base de construire des inférences (en termes de recommandation sociale ou amicale, par exemple). Dès lors, cette informatisation du social ne participe plus à l'élaboration du sens commun, elle ne produit que des niches individuelles, ce qu'Eli Pariser appelle « la bulle de filtres » (Pariser, 2011). Or, ce souci du commun et du personnel est également une mission de l'École.

En regard à la fois de l'étendue des pratiques d'intersubjectivité médiatisée chez les jeunes, et des enjeux économiques et sociétaux inhérents aux stratégies des principales organisations, il est urgent de construire un curriculum permettant d'établir un usage serein et éclairé du numérique.

³ <https://www.facebook.com/about/timeline>

⁴ Une historicisation de cette promesse apparaît dans la publicité « Dear Sophie » de *Google* : www.youtube.com/watch?v=R4vkVHijdQk

La nature même des pratiques et des enjeux appelle à une construction scientifique pluridisciplinaire de cette éducation à l'identité numérique, en mobilisant aussi bien les sciences de l'éducation que les sciences de l'information et de la communication, la sociologie, l'informatique, le droit, l'histoire, etc.

Conclusion : traverser, transférer, transcender

Avec la multiplication des métadonnées et des traitements de données personnelles, avec les potentialités des grands jeux de données, avec l'internet des objets et les pratiques d'appareillage et de connexion au quotidien, nous pensons qu'il est plus juste de parler aujourd'hui d'« individu transmédiatique », composant son identité narrative à l'aide de multiples plateformes.

Articulant convergence et divergence, le concept de « transmédia » a le mérite de rassembler l'identité narrative de P. Ricœur permettant de saisir le processus de subjectivation, la multiplicité des histoires et des usages composants les « identités numériques », la dimension collaborative contribuant à l'intersubjectivation et les théories des industries culturelles permettant de saisir les stratégies économiques des entreprises motorisant les différentes plateformes.

Toutefois, cette « présence » résulte d'une intention de l'auteur, ici titulaire de ses données personnelles, de construire une présence cohérente

à partir de données éparpillées sur différentes plateformes. Cette présence transmédiatique peut être graduée selon les possibilités de maîtriser les traces de documentarisation et redocumentarisation réalisées par des tiers (proches ou applications logicielles). Cette capacité à construire une présence transmédiatique résulte également d'un accompagnement translittéracique. C'est un autre mérite du terme *transmédia* de partager un préfixe commun avec le concept de « translittératie ». Un préfixe que Delamotte, Liquette et Frau-Meigs (2014) définissent ainsi :

« Le préfixe "trans-" suggère à la fois la quête de transversalité dans les démarches de recherche, d'appropriation et de réécriture de l'information, mais également, la capacité de chacun à transférer dans divers environnements et contextes informationnels et techniques des acquisitions antérieures. Enfin, ce même préfixe vise également à un dépassement des approches et des postures d'enseignement jusqu'alors éprouvées dans le monde scolaire et éducatif ; ceci autant dans la sphère scolaire que dans la sphère domestique. »

Pourtant loin de faire l'unanimité dans la communauté scientifique tant le terme d'*identité numérique* recouvre d'acceptions, ce dernier bénéficie néanmoins d'un ancrage fort dans la communauté pédagogique, où se multiplient les formations à l'identité numérique. À tel point qu'il devient possible de transférer les enjeux et les pratiques dans un champ littéracique à part entière, inclu dans le projet plus large d'une éducation aux médias et à l'information.

Bibliographie

Allouing C., Pierre J., (2013), « Construire un cadre d'analyse avec les SIC pour comprendre les pratiques et les enjeux de la réputation en ligne (des individus et des organisations) », in Vacher B. Le Moëne C., Kiyindou A. (coord.), *Communication et débat public, les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, Paris : L'Harmattan

Brubaker R., (2001), « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, p.66-85

Coutant A., Stenger T., « Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2010

Delamotte E., Liquette V., Frau-Meigs D., (2014), « La translittératie ou la convergence des cultures de l'information : supports, contextes et modalités ». *Spirale*, p.145-156. <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00927529>>

Ertzscheid O., (2013), *Qu'est-ce que l'identité numérique ? Enjeux, outils, méthodologies*. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press. <<http://books.openedition.org/oep/332>>

Foucault M., (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard

Foucault M., (1984), *Le souci de soi*, tome III : *L'usage des plaisirs*, Paris : Gallimard

Georges F., (2011), « Pratiques informationnelles et identité numérique », *Études de communication*, n°35, <<http://edc.revues.org/2226>>

Pariser E., (2011), *The Filter Bubble: What the Internet Is Hiding from You*, New York : Penguin Press

Pierre J., (2013), *Le cadre privatif : des données aux contextes. Approche interdimensionnelle des enjeux de médiation de la vie privée*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble – Alpes, <<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00825826>>

Ricœur P., (1983), *Temps et récit*, tome I, Paris : Seuil

Ricœur P., (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil

Rieder B., (2010), « Pratiques informationnelles et analyse des traces numériques : de la représentation à l'intervention », *Études de communication*, n°35, <<http://edc.revues.org/2249>>

Voirol O., (2013), « La lutte pour l'interobjectivation. Remarques sur l'objet et la reconnaissance », in Ferrarese, E. (dir.), *Qu'est-ce que lutter pour la reconnaissance ?*, Lormont : Bord de l'Eau,

De l'identité sociale à l'identité numérique

Territoires, composantes et traces

◆ Jean-Philippe Accart

Documentaliste de formation et de métier, formateur, enseignant¹.

La sphère privée ou l'identité une et plurielle

L'identité (du latin *identitas*, « fait d'être le même ») est « le caractère de ce qui demeure identique à soi-même »². Un individu est caractérisé par son identité, elle lui est propre, elle est constituée de ce qui le distingue des autres, le singularise. Mais un individu possède plusieurs identités, il peut se réaliser dans des univers différents, parfois complémentaires ou distincts, séparés : la famille, les amis, l'école, le lycée, l'université, la profession, les sports pratiqués, les hobbies, le monde associatif... L'identité n'est pas une mais plurielle, il y a donc des identités. Pour ne prendre que l'identité professionnelle, et le « métier » dans lequel l'identification d'un individu peut être forte, Anne Kupiec la définit ainsi : « Le métier, c'est davantage qu'une profession. Dans le métier, c'est l'individu qui prime et non la structure dans laquelle il agit : l'exercice d'un métier, c'est aussi la maîtrise d'un savoir-faire et la reconnaissance d'une identité³ » (Kupiec, 1995).

D'un point de vue juridique, l'identité d'une personne est inscrite dans l'état civil : celui-ci

regroupe date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation d'une personne qui est légalement reconnue. L'état civil permet de l'individualiser de manière unique. Distinguons ensuite :

- l'identité sociale : un individu partage un certain nombre de statuts avec les autres membres de ses groupes d'appartenance (le sexe, l'âge, le métier...). Selon Nicole Sindzingre⁴, anthropologue, l'identité est inséparable de l'individuation : « Pour identifier un ou plusieurs individus à d'autres, il faut les distinguer de tout ce qu'ils ne sont pas » (Sindzingre, 2008).
- l'identité culturelle est l'adhésion plus ou moins complète d'un individu aux normes et valeurs d'une culture.

Ces deux identités, sociale et culturelle, sont étroitement liées : un individu, en tant qu'être social, ne peut construire son identité sans tenir compte de l'univers social et culturel dans lequel il évolue. L'identité n'est donc pas un produit figé ou fini, mais un processus en perpétuelle évolution.

Qu'elle soit personnelle, sociale ou culturelle, l'identité est marquée par trois attributs fondamentaux, selon Philippe Buschini⁵ :

¹ A paraître début 2015 la 4^e édition de *Métier de documentaliste* aux Editions du Cercle de la Librairie.

² Définition Dictionnaire *Le Robert*

³ Premier recensement des métiers des bibliothèques, rapport rédigé par Anne Kupiec à la demande de la DIST (Direction de l'information scientifique et technique), Paris, Université Paris X-Médiadix, 1995, 206 p.

⁴ Voir : « Identité », <http://getwebb.org/d/qHg0MIqP>

⁵ <http://www.cemam.usj.edu.lb/uirws/e%20-%20E-Identit%C3%A9/ws-05-e00249.pdf>

- « elle est ce qui rend semblable à soi-même et différent des autres ;
- elle est constituée de valeurs qui relient l'individu au monde ;
- elle est évolutive, la personnalité d'un individu évoluant dans le temps » (Buschni, 2009).

Avant d'aborder plus en détail la sphère numérique, il n'est pas inutile de mentionner de prime abord que la sphère privée est fortement influencée par la technologie numérique en général, Internet - et les réseaux sociaux en particulier - étant entrés en force dans les foyers. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées, ainsi que toutes les tranches d'âges, même si la fracture numérique n'est pas complètement résorbée (l'âge, l'aspect générationnel, l'aspect financier jouent un rôle important dans cette fracture). La société dans son ensemble et une majorité d'individus utilisent les technologies de l'information pour s'informer, se distraire, organiser ses vacances, se documenter, lire, archiver ses documents personnels, effectuer des recherches, ... La frontière entre sphère privée et sphère numérique, frontière qui pouvait correspondre à la délimitation entre vie privée et vie au travail, du temps où l'informatique était avant tout d'usage professionnel, a pratiquement disparu pour de plus en plus d'internautes.

La sphère numérique ou l'identité démultipliée

La technologie numérique, transversale, investit l'ensemble des domaines qui concernent l'individu, qu'ils soient privé, citoyen, ou professionnel, à l'aide de supports de plus en plus intégratifs, tels les smartphones ou les tablettes. L'accès à l'information s'en trouve modifié de manière irréversible, celui-ci n'a jamais été plus aisé. L'identité de chacun, privée au départ, bascule irrémédiablement vers le numérique et donc vers un domaine public, ouvert à tout un chacun. Il n'y a plus de séparation vie privée/vie publique. Cela est surtout visible en utilisant les réseaux sociaux, mais pas uniquement. Chacun d'entre nous possède maintenant une identité numérique sur Internet, identité que Louise Merzeau qualifie à juste titre de « présence numérique » (Merzeau, 2009). Très comparable à l'identité traditionnelle dans son

aspect multidimensionnel, l'identité numérique, du fait de sa nature immatérielle, est caractérisée par deux groupes d'informations distincts mais complémentaires et qui définissent « l'individu numérique » :

- les « informations parcellisées » qui sont à la fois incontestables et uniques : les coordonnées physiques d'une personne, une adresse IP, les certificats numériques, les comptes bancaires, un numéro de téléphone... Elles sont attribuées par une autorité tierce (état civil, fournisseur d'accès Internet, opérateur de télécommunications, banque...);
- et les « informations dites multiples » : les pseudonymes, les avatars, les commentaires, les blogs, les photos, un CV... Elles sont le fruit d'actions des individus eux-mêmes.

Le sociologue Dominique Cardon propose une typologie des différentes formes de présence en ligne⁶, et ce qu'elles impliquent pour les individus. Cinq manières d'être visible se dégagent et sont organisées à partir du duo identité numérique/type de visibilité recherchée :

- « le paravent », ou « se cacher pour se voir » : un profil, une fiche de renseignements permettent d'afficher tout ou partie d'une identité.
 - « le clair-obscur », ou « se montrer caché » : les participants rendent visibles tout ou partie de leur intimité et de leur quotidien à un réseau social de proches, celui-ci n'étant pas accessible à d'autres.
 - « le phare », ou « tout montrer, tout voir » : identité, centres d'intérêts et compétences sont facilement accessibles à tous. La visibilité s'appuie sur la réputation, le nombre d'amis, l'audience, ...
 - la « *lanterna magica* », ou « se voir mais caché » : ce sont les avatars créés pour endosser une autre identité dans le monde virtuel.
 - le « post-it », ou « je suis là, je fais ça » : sous forme de plate-forme, les participants rendent visibles à tous leur disponibilité et leur présence, mais interagissent uniquement avec un cercle relationnel restreint (Cardon, 2008).
- Si l'on assiste à une imbrication étroite et une interdépendance entre la sphère privée et la sphère numérique, cette dernière engendre la possibilité de démultiplier les identités, les présences

⁶ Cité par Philippe Buschini, Identité traditionnelle versus identité numérique, 24 avril 2011, <http://www.levidepoches.fr/weblog/2011/04/identit%C3%A9-traditionnelle-versus-identit%C3%A9-num%C3%A9rique.html>

numériques sur le web, et d'établir ou de ré-établir des distinctions entre ce qui relève de l'aspect professionnel avec un profil adéquat (un CV complet et exact sur le site *LinkedIn* peut s'avérer utile), de l'aspect social (en s'inscrivant à des sites type *Facebook* ou *Twitter*), ludique (en créant un avatar).

L'individu numérique : profils, comportements et traces sur Internet

Chaque individu possède donc une identité numérique, une certaine personnalité identifiable sur l'espace d'Internet. Si les critères de l'identité privée définis précédemment peuvent être attribués

« L'identité numérique est donc en partie construite par l'individu »

aisément à l'individu numérique, leurs statuts sont différents, notamment sur les réseaux sociaux : une différence majeure est que l'individu numérique crée lui-même sa propre identité (grâce à un pseudonyme, un avatar...), il la fait évoluer ou disparaître, il peut la modifier. Cependant, l'activité d'un individu sur Internet laisse un certain nombre de traces qui forment un ensemble de « traces numériques » identifiables repérables par les moteurs de recherche.

Olivier Ertzscheid précise aussi que cette identité numérique est le « reflet de cet ensemble de traces, tel qu'il apparaît "remixé" par les moteurs de recherche⁷ » (Ertzscheid, 2010). L'identité numérique est donc en partie construite par l'individu, plus ou moins consciemment, mais elle est aussi exposée, mise en scène, notamment par les moteurs de recherche et leurs listes de résultats. On est passé de l'identifiant (attribué par exemple par une administration, sans contrôle des intéressés) à l'identification (le couple login-mot de passe) qui permet d'authentifier un usager sur un service ou système informatique, puis à cette identité globale, un double sur les réseaux (Rivier, 2010). L'identité

« L'identité numérique est une auto-construction »

numérique est le plus souvent définie comme « l'ensemble des "traces" ou "empreintes" laissées par les individus dans les « univers numériques » et, plus particulièrement, comme les données relatives à la participation des individus à des réseaux sociaux numériques » (Compiègne, 2010).

Selon un exemple fourni par Alexis Rivier⁸, le réseau social *Facebook* est presque un État en soi, totalisant quelque centaines de millions de participants : il serait le garant de l'identité numérique de ses membres. A la différence près qu'il en est aussi le propriétaire, et que « sa motivation sous-jacente est davantage liée à son intérêt commercial qu'au bien commun » (Rivier, 2010).

L'identité numérique est une auto-construction, et celle-ci est entièrement libre. Un même individu peut démultiplier ses profils en fonction des communautés qu'il fréquente, présentant ainsi différentes facettes d'un prisme. Ces profils d'une seule et même personne peuvent ne pas être reliés entre eux, ni faire le lien avec la personne réelle. Les dangers de cette exposition sont réels : les profils peuvent être détournés par un tiers dans un but de malversation ou d'usurpation. Pour exemple, en octobre 2014, des journalistes et blogueurs français spécialisés dans le cinéma ont eu la surprise de découvrir qu'ils avaient d'étranges *alter ego* sur *Facebook*. Quelqu'un avait usurpé leur identité, s'était approprié leurs photos, leurs statuts, et avait contacté leurs amis. Derrière cette opération illégale, une agence de pub mandatée pour promouvoir le film *Un illustre inconnu* de Mathieu Kassovitz⁹...

La liberté de construire sa propre identité numérique comporte des limites ou des obligations, notamment celle d'en prendre soin. Les dérives constatées sur les réseaux sociaux peuvent entraîner des conséquences graves, parfois mal maîtrisées (deux exemples révélateurs : certains cas récents d'adolescents poussés au suicide car maltraités par leurs « amis » sur *Facebook*¹⁰; ou le cas d'une campagne de dénigrement qui peut avoir des effets dévastateurs pour une entreprise¹¹).

⁷ O. Ertzscheid, *E-réputation, identités numériques : enjeux, outils, méthodologies*, mai 2010, <<http://www.slideshare.net/olivier/identite-numerique-3973604>>

⁸ In Mémento de l'information numérique (voir Bibliographie)

⁹ Cité dans l'émission Sonar (RTS) : <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/sonar/6220081-il-usurpe-des-identites-numeriques-pour-faire-parler-de-son-film.html>

¹⁰ Voir : « Chantages sexuels, harcèlement... Les ados pris au piège du net », L'Obs Enquête, 01.04.2013, <http://tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20130331.OBS6297/chantages-sexuels-harcelement-les-ados-pris-au-piege-du-net.html> ; ou <http://www.agircontrel-harcelementalecole.gouv.fr/quest-ce-que-le-harcelement/les-consequences-du-harcelement/>

Les publications sur Internet apparaissent toutes sans distinction, sur un même plan. La réputation numérique ou e-réputation (ou notoriété) prend de l'importance, les traces sur Internet sont bien présentes : les employeurs sont de plus en plus sensibles à cet aspect du profil d'un candidat à un emploi. Le droit à l'oubli numérique est maintenant réclamé par les citoyens et le moteur de recherche *Google* prend désormais en compte, encore timidement dans la pratique, cette demande¹². « C'est ainsi que naît désormais la revendication de rectifications, voire de suppressions d'informations personnelles considérées comme nuisibles, qui pourraient constituer une "ombre numérique" (*digital shadow*) pour l'éternité. Cette exigence d'un droit à l'oubli n'épargne pas la presse, à qui l'on pourrait demander d'effacer dans ses archives en ligne des articles qui ne plairaient pas à certaines personnes, notamment des personnalités publiques »¹³ (Rivier, 2010).

Les enjeux éducatifs de l'identité numérique

La question de l'identité numérique devient prépondérante, omniprésente et ce, dès le plus jeune âge. Avec la socialisation, les enfants, puis les adolescents et jeunes adultes sont intégrés dans des réseaux sociaux qui sont pour eux une manière d'échanger et de partager, et de retrouver le phénomène du groupe, si important à ces âges pour se sentir intégré. L'éducation, en général, doit donc inclure ou prendre en charge une partie de l'éducation aux médias, à l'information et au numérique : les débats sur l'enseignement du code numérique à l'école et la place que doit prendre la culture de l'information sont révélateurs du questionnement actuel sur ce qui doit entrer dans les principes de base à acquérir par tout jeune et futur citoyen, qui plus est citoyen numérique. Étant une des détentrices de ces principes, l'Éducation nationale a un rôle à jouer, ainsi que les enseignants, dont les professeurs documentalistes. C'est évidemment déjà le cas à différents niveaux dans certains collèges et lycées.

10 points à retenir sur les réseaux sociaux et l'enseignement selon François Fillietaz¹⁴

1. Dans quel but vais-je sur Internet : professionnel, socialisation, jeu, communauté d'intérêts, achats ? A chaque objectif, sa stratégie.
2. S'interroger sur ce que je peux montrer et/ou dire.
3. Mon identité numérique est non seulement composée de mon nom et prénom, ou pseudo, mais elle se construit également avec ce que je montre, dis ou fais (notamment les sites que je visite).
4. Il est préférable de scinder l'identité numérique en quatre entités distinctes : professionnelle, amicale, familiale, personnelle.
5. Prendre conscience que tout ce qui sera publié pourra être utilisé à mon insu, voire contre moi.
6. Toutes les demandes de services et notamment les paiements par internet peuvent constituer une base de données commerciale sur mes goûts et mes achats.
7. Il est très difficile d'effacer des traces «encombrantes» de mon passage sur Internet.
8. La politique de confidentialité d'un site de réseaux sociaux peut rapidement varier.
9. Il importe de connaître la spécificité de chaque site sur lequel je suis actif : blog, forum, réseau social de type *Facebook*.
10. Les employeurs consultent de plus en plus souvent Internet pour chercher des traces laissées par les candidats à des postes de travail.

¹¹ Voir : « Dénigrement et insultes sur Twitter et Facebook : que dit le droit ? », Le Point, 07.01.2013, http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/laurence-neuer/denigrement-et-insultes-sur-twitter-et-facebook-que-dit-le-droit-07-01-2013-1609294_56.php ou http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/laurence-neuer/denigrement-et-insultes-sur-twitter-et-facebook-que-dit-le-droit-07-01-2013-1609294_56.php

¹² Voir : http://www.lemonde.fr/pixels/article/2014/10/10/google-leve-le-voile-sur-les-demandes-de-droit-a-l-oubli_4504164_4408996.html

¹³ Alexis Rivier, *ibid*

¹⁴ (Fillietaz, 2011)

Les études sur le comportement des jeunes sur les réseaux sociaux foisonnent et montrent la diversité des usages, ceux-ci évoluant très vite : tel réseau social est préféré au profit de tel autre car l'appartenance à une certaine communauté en ligne est plus forte ou devient impérative. La notion de vie privée est bien sûr prise en compte. Une étude de Boyd et Marwick montre que cette notion est complexe et nuancée pour les adolescents, elle va au-delà de la simple dichotomie vie publique/vie privée¹⁵. Il apparaît que ceux-ci considèrent plus les personnes présentes dans un foyer (pour définir ledit foyer), alors que pour leurs parents c'est « l'espace-domicile » qui le définit. Les réseaux sociaux comme *Facebook*

« La notion de vie privée est bien sûr prise en compte »

sont considérés par les adolescents comme des espaces publics, et des lieux d'expression, mais par rapport à leur propre communauté : l'intrusion des parents n'est pas bien vue, ils la considèrent comme une violation de leur vie privée. Selon Boyd et Marwick, cela ne signifie pas que les adolescents n'ont pas conscience de la notion de vie privée et que celle-ci ne fait pas partie de leurs valeurs mais bien que les frontières et les normes sociales sont différentes de celles des adultes :

« Participation in such networked publics does not imply that today's teens have rejected privacy as a value. All teens have a sense of privacy, although their definitions of privacy vary widely » (Boyd et Marwick, 2011).

Bibliographie

A. BELLANGER, *La théorie de l'information*, Paris, Gallimard, 2010

D. BOYD, A. MARWICK, *Social Privacy in Networked Publics: Teen's Attitudes, Practices, and Strategies*, 2011, (en ligne) <http://owni.fr/2011/05/13/la-vie-secrete-des-adolescents-dans-les-reseaux-sociaux>

D. CARDON, *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La république des idées », 2010

I. COMPIEGNE, *Les mots de la société numérique*. Paris, Belin, 2010.

T. CROUZET, *J'ai débranché : Comment revivre sans internet après une overdose*, Paris, Fayard, 2012

O. ERTZSCHEID, *E-réputation, identités numériques : enjeux, outils, méthodologies*, mai 2010, (en ligne), adresse URL: <http://www.slideshare.net/olivier/identite-numerique-3973604> (consulté le 30 octobre 2014).

O. ERTZSCHEID, *L'homme est un document comme les autres : du World Wide Web au World Life Web*. Récupéré de http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00377457/fr, le 08.06.2011.

F. FILLIETAZ, *Un enjeu pour l'enseignement. Comprendre l'identité numérique*, 2011, (en ligne), adresse URL :

http://icp.ge.ch/sem/prestations/IMG/pdf_dsi_sem_identite_numerique_v10.pdf, (consulté le 30 octobre 2014).

F. GEORGES, *Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0*, *Réseaux*, 2009/2, n° 154, p. 165-193.

Homo Numericus, dossier, *Esprit*, mars-avril 2009, n° 3-4

O. ITEANU, *L'identité numérique en question*, Paris, Eyrolles, 2008.

D. KAPLAN, *Informatique, libertés, identités*, Paris, éditions FYP, 2010.

H. LE CROSNIER, *La documentarisation des humains. Documentaliste - Sciences de l'information*, vol. 47, n°1, p. 34-35

O. LE DEUFF, *Le Ka documentarisé et la culture de l'information. In Traitements et pratiques documentaires : vers un changement de paradigme ? Actes de la deuxième conférence Documents numérique et Société*, adresse URL : http://hal.archives-ouvertes.fr/sic_00360759/, (consulté le 30 octobre 2014).

P. MARCILLOUX, *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013

L. MAUREL, *Droit de l'internet et de l'information*, fév. 2010, (en ligne), adresse URL : <http://www.slideshare.net/calimaq/droit-de-linternet-et-de-linformation-complet>, (consulté le 30 octobre 2014).

L. MERZEAU, *Présence numérique : les médiations de l'identité*, in *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2009/1, Grenoble, GRESEC

J. PERRY, dir., *Personal Identity*, Berkeley, 1975

A. RIVIER, J.-P. ACCART, *Mémento de l'information numérique*, Paris, Edition du Cercle de la Librairie, 2010.

A. RORTY dir., *The Identities of Persons*, Berkeley, 1976

N. SINDZINGRE, article « *Identité* », *Dictionnaire de la philosophie Encyclopaedia Universalis*, <http://books.google.ch/>

¹⁵ Voir sur ce point, reporté à l'école, les travaux d'Élisabeth Schneider, notamment sa thèse « *Économie scripturale des adolescents : enquête sur les usages de l'écrit de lycéens* » <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00911228/document>

Jouer au métier :

traces

professionnelles
et orientation via un
réseau social

◆ Richard Peirano

Enseignant documentaliste

La sphère privée ou l'identité une et plurielle

Il s'agit de relater ici une expérience pédagogique qui s'est déroulée en partie sous la forme d'un jeu de rôle. Je l'ai accompagnée pendant trois ans avec des élèves de seconde d'un lycée de centre-ville. Il s'agissait pour eux de produire des traces numériques positives afin de construire l'identité numérique d'un jeune professionnel âgé de 18 à 25 ans. Cette expérience a été relatée sur mon blog (une vingtaine d'articles), notamment par un article de synthèse sur lequel je m'appuie¹.

La séquence se déroulait sur 8 heures, sur un temps d'ECJS où je suis intervenu seul, avec une liberté pédagogique totale. Elle a concerné l'ensemble des élèves de seconde, soit 7 classes.

Ce que je relate ici est une synthèse des trois années passées. Je présente une démarche plutôt qu'une séquence opérationnelle. Suivre ce que j'écris ici, dans le temps imparti, est impossible. Cette synthèse est plutôt à considérer comme un préalable à la constitution d'une nouvelle séquence qui serait, elle, réaliste. Il faudrait alors re-questionner le dispositif dans son ensemble et re-travailler les exercices et les ressources proposés, les contenus et les enchaînements. Comme ce n'est pas d'actualité pour le moment, je livre donc ce travail en l'état.

Cet article vise à présenter le dispositif et à proposer une définition de ce qu'est une trace, telle que je l'ai construite avec les élèves ces trois années durant.

¹ PEIRANO Richard. Traces numériques, situations de communication, apports notionnels et compétences d'écriture pour des élèves de seconde. In *relation-transformation-partage.info/wordpress* [en ligne]. PEIRANO, 2014. [consulté le 30 octobre 2014] [disponible à <http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2014/10/15/traces-numeriques-situations-de-communication-apports-notionnels-et-competes-decriture-pour-des-eleves-de-seconde/>]

² INO (Identité numérique et orientation). In *ife.ens-lyon.fr* [en ligne]. Institut français de l'éducation, 2012. [consulté le 30 octobre 2014] [disponible à <http://ife.ens-lyon.fr/ife/ressources-et-services/ocep/dispositifs/ino/ino>]

³ Le webfolio au LP2I. In *lp2i-poitiers.fr* [en ligne]. Lycée Pilote Innovant International, 2012. [consulté le 30 octobre 2014] [disponible à <http://www.lp2i-poitiers.fr/spip.php?article1427>]

⁴ FRAU-MEIGS, Divina. Le savoir-devenir dans les cultures de l'information (forwardances in information culture). In *mediasmatrices.wordpress.com* [en ligne]. FRAU-MEIGS, 2014. [consulté le 30 octobre 2014] [disponible à <http://mediasmatrices.wordpress.com/2014/02/02/le-savoir-devenir-dans-les-cultures-de-linformation-forwardances-in-information-cultures/>]

⁵ SCHNEIDER, Elisabeth, FRAU-MEIGS, Divina. In *campus-esenesr.unilim.fr* [en ligne]. École Supérieure de l'Éducation Nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR), 2014. [consulté le 30 octobre 2014] [disponible à <http://campus-esenesr.unilim.fr/course/view.php?id=120&pageid=27>]

Intuitions et objectifs

Cette expérience est basée sur plusieurs intuitions que je vais tenter d'explicitier en présentant les objectifs que j'ai suivis.

■ Construire une identité professionnelle

Il s'agit d'abord de faire construire par les élèves une identité professionnelle fictive en leur demandant de produire des traces repérables dans l'écosystème *Google*. C'est un jeu de rôle qui a pour vocation d'accompagner la formation à l'orientation en seconde.

Cet objectif prend appui sur un projet de recherche, le dispositif Identité Numérique et Orientation (INO) qui a été piloté, de 2009 à 2011, par Catherine Loisy de l'Institut Français de l'Éducation (IFE). Il s'agit de poser l'hypothèse suivante : « l'identité numérique peut être un atout pour l'orientation et le projet personnel et professionnel, les objectifs du projet INO sont de réfléchir à un support pédagogique et une scénarisation pour accompagner la construction en s'appuyant notamment sur le e-portfolio »². C'est la lecture de ce retour d'expérience qui m'a donné l'idée de ce travail.

A plus long terme, j'aurais aimé proposer ce dispositif comme structurant les apprentissages en seconde et pouvant ainsi déboucher sur la production par les élèves de leur propre portfolio. Des expériences en ce sens existent, comme ce qui est fait au LP2I de Poitiers³. Cette intuition première, je la retrouve dans l'émergence d'un « savoir devenir » tel que défini par Divina Frau-Meigs⁴ et présenté avec Elisabeth Schneider au 4^e colloque e-education⁵, qui s'est tenu en octobre 2014 à l'ESEN.

*« un processus de définition
et de didactisation
afin de proposer un contenu »*

■ Construire la représentation de la notion de traces

Le second objectif est de travailler sur la notion de trace. Il s'agit alors de pouvoir proposer aux élèves une définition claire de ce qu'est une trace. Cela m'a donc conduit à travailler cette notion en amont, par un processus de définition et de didactisation afin de proposer un contenu à transmettre aux élèves qui me semble acceptable.

Je me suis appuyé pour cela sur les textes de Louise Merzeau⁶ et Alexandre Serres⁷, ainsi que sur le très suggestif « L'homme est un document comme

un autre »⁸ d'Olivier Ertzscheid, ainsi que d'autres thématiques que développe ce chercheur sur son blog *Affordance*⁹.

Je m'appuie aussi sur mon expérience d'observateur participant qui réfléchit sur sa pratique¹⁰. De ce fait, ce travail a toujours été un *work in progress* et reste à ne surtout pas achever.

Avec les élèves, à propos des traces, j'ai essayé de montrer le rapport à l'environnement dans lequel elles sont enregistrées, de deux manières :

- La permanence de la notion entre environnement tangible¹¹ et numérique. Nous avons toujours laissé des traces de nos actions et de nos comportements¹² et ces traces ont toujours fait l'objet d'attention. Sinon il n'y aurait pas d'Histoire possible. Les traces ne naissent donc pas avec le numérique.
- Si les traces ont toujours été produites dans nos environnements, qu'est-ce qui change avec l'irruption du numérique¹³ et l'apparition de la machine GAF/NSA¹⁴ ?

⁶ MERZEAU Louise, « Présence numérique : les médiations de l'identité », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 1/ 2009 (Volume 2009), p. 79-91 [disponible à www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2009-1-page-79.htm]

⁷ SERRES, Alexandre. Quelle(s) problématique(s) de la trace ? In *archivesic.ccsd.cnrs.fr* [en ligne]. Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD – DIST – CNS), 2002. [Consulté le 30 octobre 2014] [disponible à http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397]⁸ SCHNEIDER

⁸ ERTZSCHEID Olivier, « L'homme, un document comme les autres », *Hermès, La Revue* 1/ 2009 (n° 53), p. 33-40 [disponible à www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-33.htm]

⁹ <http://affordance.typepad.com>

¹⁰ Je suis présent sur le web depuis le début des années 2000 et je blogue sur mes pratiques dans une logique de portfolio depuis 2006 - <http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/> L'ensemble de cette activité pédagogique est aussi le fruit des aller-retour entre expérience, réflexivité, didactisation, apprentissages en situation ou apprentissages académiques, veille...

¹¹ D'après le CNRTL, est tangible ce qui est perceptible par le toucher. En attendant que la coupure disparaisse entre un nouveau monde marqué par le numérique et un ancien monde, je n'ai pas trouvé mieux comme terme à mettre en face de celui de numérique. Je ne sais pas si ce terme est adéquat mais il signifie pour moi ce qui est de l'ordre de l'ancien monde. Cette coupure va s'estomper rapidement, notamment avec la colonisation rapide de l'ancien monde par le nouveau, au travers par exemple des objets connectés et du nouvel or noir des datas.

¹² Un comportement est une manière de faire une action qui s'inscrit dans une norme. Le CNRTL donne comme extension de la définition : (Manière d'être ou d'agir d'une personne).

¹³ Ce questionnement doit beaucoup à la conférence de 2007 que donna Michel Serres à Lille, où il développe l'idée que les technologies nous condamnent à devenir intelligent. Il part notamment de la question « qu'est-ce qui change vraiment avec le numérique ? ». L'ensemble de la conférence est à écouter via https://interstices.info/jcms/c_33030/les-nouvelles-technologies-revolution-culturelle-et-cognitive

■ Un discours de la présence

Je pense que le discours sur les dangers d'internet¹⁵ est aujourd'hui insuffisant et contre-productif alors que nous sommes tous présents et à tout moment dans tous les environnements numériques et tangibles possibles. Cela revient probablement à culpabiliser les enfants et à développer chez eux des stratégies de secret.

A force de réitérer d'année en année ce discours¹⁶, alors que dans le même temps des nouveaux outils engendrant de nouveaux usages apparaissent et que les pratiques évoluent, nous perdons du crédit pédagogique. Il faut donc proposer sur internet et des communications non encadrées un discours alternatif à celui que véhiculent les médias.

A l'opposé du discours sur les dangers, celui sur la présence¹⁷ est celui de la compréhension de ce qui se fait et de ce qui se joue avec sa présence numérique. Parler de présence, c'est parler de publication et de communication. Ce qui est alors au centre de la production de traces, c'est, il me semble, la « situation d'interactions et de communication » ainsi que le « contexte de production et de réception » de ces traces.

Le scénario de l'activité

Cette activité a donné lieu à la création de 3 ensembles que je vais exposer maintenant :

- la construction de la notion de trace, constituée par les deux premières séances,
- le jeu de rôle et les missions, où ce qui importe est la situation de communication,
- la notion d'environnement numérique, où il s'agit également d'appréhender les dispositifs techniques d'enregistrement, les modèles économiques (à la marge) et le cadre juridique.

■ Quelle définition de la trace ?

Avant de mettre les élèves en situation dans le cadre d'un jeu de rôle, je construis avec eux, pendant les deux premières séances, la notion de trace. La définition que je livre ici est très certainement imparfaite et très fortement expérimentale, de par sa construction en situation. Elle est à débattre.

« *Le discours sur les dangers d'internet est aujourd'hui insuffisant et contre-productif* »

« Une trace est l'**enregistrement** d'une action ou d'un comportement inscrit en **mémoire**, que la

mémoire soit humaine ou numérique. Une trace est **ce qui reste** de l'action ou du comportement quand ceux-ci sont achevés. La **conservation des traces** dépend donc du support de la mémoire et du lieu de stockage. Cette trace a été **construite dans un contexte** et peut être **rappelée dans un contexte différent**. L'action et son enregistrement dépendent de l'**environnement** dans lequel l'action s'est déroulée et où la trace a été déposée. L'environnement contraint toujours la trace et la met en forme. Enfin, une trace est produite dans le cadre d'**une situation d'interaction et de communication** dans cet environnement. La collection des traces produit des histoires, par reconstitution ou par agrégation, qui peuvent acquérir le statut de vérité à partir du moment où elles sont prouvées. »¹⁸

Dans cette définition, il convient donc, outre la notion de trace, d'aborder deux types de notions : des notions liées au cadre de la création et de l'exploitation des traces et des notions liées à la définition identitaire des personnes.

- La première question fait appel aux notions de contexte, de contexte de production et de contexte de réception, de migration de contexte, d'environnement, d'environnement numérique, de mémoire, de dispositif d'enregistrement, de situation, de situation professionnelle, de situation de communication, de rôle dans la situation, de réputation...

¹⁴ GAFA, acronyme pour « Google, Amazon, Facebook, Apple », qui désigne les monopoles industriels au cœur de l'industrie des données personnelles. NSA, National Security Agency, agence d'Etat étatsunienne, au cœur du scandale d'aspiration de nos données personnelles révélé par E Snowden.

¹⁵ Ce discours s'apparente, à mon sens, à une pédagogie de la peur, selon le mot de l'historien des mentalités Jean Delumeau quand il aborde le discours de l'Église, aux XVI^e/XVIII^e siècles, sur la mort et l'enfer, dont l'objectif est de montrer au chrétien le bon chemin en lui inspirant peur et angoisse du mal, et non désir du bien.

¹⁶ La peur des pédophiles, de la pornographie, du terrorisme, toutes ces figures que l'on convoque à l'envi dans les médias et que je trouve trop présentes dans les formations que nous faisons quand nous abordons cette question de l'identité numérique.

¹⁷ MERZEAU, idem

¹⁸ Voir également ce scénario pédagogique qui a une définition ressemblante (veille de l'auteur postérieur au scénario) http://www.utc.fr/~wprecip/modules/traces/ados/co/module_traces.html. Voir aussi le travail de Gaëlle Sogliouzo <http://beaumont-redon.fr/wp/cultureinfomedias/2013/11/20/test/>

- La seconde aborde des questions liées à la notion d'identité, identité numérique, identité professionnelle, de profil dans un service, de profil construit par agrégation, de projection de soi, ainsi que celle d'histoire, de communication sur soi, d'agrégations de traces par les moteurs de recherche, de *profiling*, d'intentionnalité de l'auteur. Liées également à la notion, on pourrait aborder des questions de réseau social, de rapport aux autres, et notamment aux pairs, du couple connaissance/reconnaissance, de communauté¹⁹...

L'ensemble est complexe et probablement incomplet. Dans le cadre de la séquence, il a fallu faire des choix. J'ai travaillé avec les élèves la première entrée par des apports et des exercices et j'ai abordé la seconde par la création du profil du jeune professionnel, sans travailler explicitement les notions liées. Ce choix s'explique également par le temps nécessaire aux élèves pour produire des traces et construire leurs profils.

■ Construire la notion avec les élèves

« *Le temps long du projet qui est privilégié* »

J'ai beaucoup tâtonné en trois ans sur les exercices à proposer aux élèves pour construire

cette notion. Je montre donc ici un idéal, c'est-à-dire ce que je ferais si j'avais à poursuivre cette séquence aujourd'hui sans tenir compte de la contrainte temporelle des deux séances.

J'ai commencé par travailler avec les élèves sur trois petits exercices pour montrer que nous « ne pouvons pas ne pas laisser de traces » et que ces traces sont en mémoire, liées à notre environnement proche. Un exercice avec une boîte à contes, pour reconnaître le conte à partir de traces laissées et donc montrer la reconstruction de l'histoire que

nous opérons en mémoire. Un autre où il s'agit de proposer une histoire à partir des traces laissées sur une scène de crime, pour ensuite faire émerger l'idée de preuve. Un troisième pose la question de savoir comment le CPE connaît rapidement les bons ou les mauvais élèves (nom + prénom + classe + traces des actions) dans un gros établissement scolaire²⁰ ? Il s'agit de construire la notion de trace en lien avec une action et un environnement.

A la fin de cette première série d'exercices, des échanges ont lieu avec les élèves afin de différencier enregistrement en mémoire humaine et dans une mémoire numérique (et qui à mon sens devrait faire l'objet d'un autre exercice)²¹.

Deux autres exercices suivent. Le premier permet, à partir d'une photo récupérée sur le web représentant trois jeunes gens en train de boire une bière, de voir comment l'image peut migrer de contexte en contexte, dans le temps : de la prise de vue, à la première publication, à sa recherche via *Google image*, à son utilisation dans le cadre du cours²².

Ensuite, je propose aux élèves un exercice de comparaison de deux textes : Marc L. et Emilie O.²³. Ils doivent déterminer pour chacun cinq actions et les traces qu'elles ont laissées. Cela permet de distinguer l'acte de son inscription. On peut alors voir deux stratégies de publications qui débouchent sur une gestion des traces différentes : Marc L. ne maîtrise pas ses traces, alors qu'Emilie O. positionne son parcours professionnel de manière réfléchie et volontaire. On peut alors parler de collection de traces, permettant l'écriture d'un profil. Dans un cas, cette collection est le fait d'un tiers, le journaliste du *Tigre*²⁴, alors que dans l'autre cas l'auteur des traces produit son propre discours.

Par la comparaison des deux textes, on peut alors introduire le jeu de rôle. On attend de la part des élèves qu'ils se positionnent bien entendu sur la

¹⁹ En cours d'écriture de cet article, j'ai lu un texte de Julien Pierre qui confirme beaucoup des intuitions exposées ici, notamment l'importance de la situation d'interaction qui fut le cœur du travail de recherche d'Erving Goffman. PIERRE, Julien. Le document à l'ère des individus transmédiatiques. In *Information, communication, documentation : les nouvelles utopies* : Colloque Spécialisé en Sciences de l'Information (COSSI), Actes de la 6^e édition, 17-18 juin 2014, Poitiers. Université de Moncton, 2014, pp 109-122 [disponible à <http://www.umoncton.ca/umcs-cossi/files/umcs-cossi/wf/wf/pdf/cossi-2014-actes-6e-edition.pdf>]

²⁰ PEIRANO Richard. La notion de trace : séance inaugurale en seconde. In *relation-transformation-partage.info/wordpress* [en ligne]. PEIRANO, 2013. [consulté le 30 octobre 2014] [accessible à <http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2013/04/06/la-notion-de-trace-seance-pedagogique-inaugurale-en-seconde/>]

²¹ PEIRANO Richard. Traces numériques, qu'est-ce qu'une trace ? In *relation-transformation-partage.info/wordpress* [en ligne]. PEIRANO, 2012. [consulté le 30 octobre 2014] [accessible à <http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2012/09/29/traces-numeriques-quest-traces/>]

²² PEIRANO Richard. Que dit cette photo ? In *relation-transformation-partage.info/wordpress* [en ligne]. PEIRANO, 2014. [consulté le 30 octobre 2014] [accessible à <http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2014/10/15/que-dit-cette-photo/>]

²³ PEIRANO Richard. Maîtriser ses traces, contrôler son histoire. In *relation-transformation-partage.info/wordpress* [en ligne]. PEIRANO, 2014. [consulté le 30 octobre 2014] [accessible à <http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2014/02/18/maitriser-ses-traces-controler-son-histoire/>]

maîtrise des traces. C'est donc le temps long du projet qui est privilégié et non l'immédiateté du partage amical.

■ Le jeu de rôle

Dans le cadre de ce jeu de rôle, je demande aux élèves de jouer au « jeune professionnel ». Ce jeune professionnel devait avoir entre 18 et 25 ans et être dans une situation professionnalisante : stage de fin d'étude, premier emploi, études post-bac ou professionnelles conduisant au métier... Tout ce qui peut permettre à une personne de s'identifier par un métier, même quand il ne s'agit que de virtualités ou de potentialités.

C'est un travail de projection sur le métier qui est compliqué pour des élèves de seconde et qui pose la question de savoir quand se construit la représentation de son projet professionnel. C'est aussi un travail compliqué par l'usage de fonctionnalités numériques de communication que les élèves connaissent bien mais pour lesquelles ils ont essentiellement un usage récréatif²⁵.

Les élèves doivent construire leur identité professionnelle *via* un réseau social en ligne *Google+*, le réseau social de *Google*. Une fois la création et le paramétrage du compte effectué, ils vont devoir interagir avec les autres profils, réunis dans un cercle privé, dont le mien : Paul Lome.

Pourquoi Google ?

Si j'ai choisi *Google* pour cette activité, c'est pour plusieurs raisons. La raison principale, c'est l'historique de *Google* associé au compte que les élèves ont créé. Souvent ils restent connectés en dehors de l'activité. La consultation, lors de la dernière séance, de cet historique, auquel je leur ai demandé au départ de s'abonner, permet de rendre visible leur activité et de montrer de manière spectaculaire l'irruption du privé dans le domaine professionnel (ici scolaire).

Une autre raison importante consiste à faire prendre conscience aux élèves de l'aspect écosystémique de *Google*. Ils utilisent le moteur ainsi que des services de *Google* sans le savoir. Or, *Google* c'est aussi un ensemble de services qui forment un écosystème, aussi bien dans le monde du PC que dans celui des smartphones et des tablettes. Et travailler sur *Google+*, mais aussi, gmail, le compte *Google*, l'historique *Google*, le moteur, voire *Google* drive ou *Youtube*, permet de rendre compte de cet écosystème. Il faudrait alors un travail plus complet que celui-ci pour démontrer son

« *Faire prendre conscience aux élèves de l'aspect écosystémique de Google* »

fonctionnement, notamment celui de la régie publicitaire.

Ce dernier aspect permettrait de mieux travailler sur le modèle économique « données personnelles contre usabilité des services ». Cela permettrait déjà de voir ce qu'est une donnée, de distinguer données et traces, et de voir en quoi l'agrégation des données permet de créer des profils de consommation. Je ne suis pas allé très loin sur cette question.

Enfin le choix de *Google* permet également d'aborder la question de l'identité dans le système d'information au travers du couple identifiant/mot de passe. J'aborde cette question au travers de trois screen (à retravailler) que les élèves doivent regarder à la maison avec quelques questions de compréhension. Il s'agit de faire des aller-retour entre Facebook (contraction de *Facebook* et *Google*) et leur espace numérique dans l'établissement scolaire pour montrer les parentés entre les deux systèmes et les différences, à savoir principalement un système d'information défini juridiquement d'un côté et commercialement de l'autre²⁶.

²⁴ Le magazine où a été publiée cette histoire cf. références note 23.

²⁵ Par analogie avec la cour de récréation, lieu de l'apprentissage des sociabilités et de construction de sa personnalité en interactions avec ses pairs.

²⁶ L'établissement scolaire est d'abord un contrat juridique et éducatif qui vise à l'émancipation de l'élève, alors que Facebook est un espace dérégulé et techniquement contraignant qui, sous des apparences « cool », promeut un enfermement. (cf. article de Julien Pierre supra)

À partir de ce cadre, les élèves avaient des missions à remplir :

- produire du lien caractérisé sur l'identité numérique afin de connaître la notion et de prendre en main l'espace d'interaction. Ils doivent prescrire la lecture du lien et ils doivent aussi en donner un aperçu en une phrase,
- remplir leur profil *Google+* à partir d'un métier qu'ils ont envie de faire, ou de connaître, ou un métier passion. J'ai pu à certains moments discuter avec eux pour accompagner leur choix. Il s'agit ici de proposer la découverte d'un métier,
- produire du lien de veille sur le métier et son contexte,
- faire des compte-rendus de journée-type, produire des traces de créations fictives... dans une pré-logique réflexive,
- être en interaction avec un recruteur caché, Paul Lome et avec des collègues/camarades. Commenter les publications des autres et les aider, par les questions posées, à affiner leurs connaissances du métier,
- échanger avec un jeune élève de seconde, Paul Lome, qui ne sait pas trop quel métier faire, et lui donner envie de faire son propre métier,
- observer le profil d'un de leurs camarades, et répondre à la commande d'un chef d'entreprise, Paul Lome, en recherche d'un profil. Il s'agit alors de recommander ou non ce profil selon des critères à définir ensemble.

Passer par le jeu de rôle permet de s'appuyer sur des pratiques numériques déjà installées afin de pouvoir les réemployer dans un cadre pré-professionnel et dans une logique de bac à sable²⁷. On s'appuie donc sur l'aspect promotion de soi en même temps que l'on vise à inciter à la connaissance d'un métier.

La dernière année, j'ai travaillé sur cette activité avec une collègue, professeure principale d'une des classes de seconde. Nous l'avons présentée en accompagnement personnalisé (AP) orientation et elle avait aussi créé son propre profil et avait interagi sur le réseau social. Cela avait été un premier pas et aurait dû/pu déboucher, en cas de continuation, sur une plus grande implication des professeurs principaux. Je pense d'ailleurs que cette activité permettrait aux enseignants de mieux connaître leurs élèves, surtout si cette démarche est complétée par la possibilité laissée aux élèves d'ouvrir leur portfolio.

■ Environnement numérique et dispositif d'enregistrement

Au cours du dispositif, je reviens également, par plusieurs exercices, sur le troisième acteur dans l'enregistrement des traces : la machine. Des petits exercices (15-20 min) sur l'adresse IP, les cookies, la production de métadonnées, le chemin d'un message entre deux smartphones... Il y aurait d'autres exercices à proposer, je pense, notamment sur la géolocalisation²⁸.

Je développe juste l'activité sur les métadonnées. Le point de départ, c'est la métadonnée que *Google* produit à partir d'une requête. Je la présente comme la contextualisation par le moteur de l'action de l'utilisateur que je traduis, avec les élèves, par un *qui fait quoi où et quand ?* Je rapporte alors cette définition à ce que l'on a vu lors de l'exercice sur le contexte de la photo.

Je ne suis pas allé plus loin mais il y a là matière à travailler la question des métadonnées avec les élèves, dans une perspective qui montre la métadonnée comme l'un des constituants majeurs de la trace dans un ordre documentaire qui enferme les actions et interactions.

D'un point de vue pédagogique, sur les 6 séances que dure le jeu de rôle, j'introduis toujours la séance par un petit exercice sur l'un des points évoqués ci-dessus.

²⁷ On parle de bac à sable quand on peut tester un outil, un service, une application, ou dans notre cas sa communication, sans peur de se tromper. Nous sommes protégés ici par le cercle fermé.

²⁸ PEIRANO Richard. Pastilles de formation pour le cours sur les traces numériques. In *relation-transformation-partage.info/wordpress* [en ligne]. PEIRANO, 2014. [consulté le 30 octobre 2014] [accessible à <http://www.relation-transformation-partage.info/wordpress/2014/01/30/pastilles-de-formation-pour-le-cours-sur-les-traces-numeriques/>]

Conclusion

Sur les quelque 450 élèves que j'ai pu toucher, leurs ressentis sont très divers. Des groupes ont adhéré et ont bien joué le jeu. Certains groupes ont très bien compris l'aspect ludique et ont fait le travail sérieusement, d'autres non. Avec certains groupes j'ai eu du mal à construire le sens, en témoigne notamment la persistance du discours de la peur à la fin de l'activité, alors que d'autres se sont bien emparés du dispositif.

Pour autant, je considère que cela a été globalement positif. Je m'appuie pour affirmer cela sur une question que je pose à la fin de la séquence, en même temps que je leur explique comment détruire leur compte, à savoir s'ils sont fiers de leur personnage.

Cette dernière question introduit également un risque, celui de la projection de soi et du désir de ce qu'ils veulent devenir. Ce n'est donc pas une activité anodine et c'est aussi la raison pour laquelle je pense qu'un travail en équipe est nécessaire. Cela permet de mieux connaître les élèves.

J'ai pensé ce travail comme un dispositif pouvant devenir structurant pour la classe de seconde, même si je n'ai pu aller au bout de ma démarche. La question à poser serait de savoir si la classe de seconde est le meilleur niveau. A mon avis, cela peut être le cas si on y associe des activités de production de médias et une politique de présence numérique des élèves assumée par l'établissement. Pour que ce dispositif, ou un autre qui

aurait les mêmes finalités, perdure, il faut qu'il soit partagé par la communauté éducative et inscrit dans le projet d'établissement.

Ce dispositif pourrait permettre de travailler l'orientation en seconde, d'abord dans l'approfondissement d'un métier ou dans la construction de sa représentation et, en amont, dans la construction du projet d'orientation professionnelle. Il pourrait permettre également de travailler la communication des élèves à plusieurs niveaux : conformité professionnelle, expression privée/publique, cadre social/professionnel... et d'inscrire cette communication dans la notion de situation d'interaction que je n'ai pas définie²⁹.

C'est aussi un travail qui mobilise des compétences documentaires. On peut travailler sur l'évaluation de l'information en montrant qu'une identité est d'abord un construit social narratif qu'il convient de déconstruire du côté du lecteur et qu'il convient de prouver du côté de l'auteur. On peut travailler sur la documentarisation des actions et des interactions et voir que la production d'une identité est d'abord documentaire.

Ce faisant, un être humain est bien plus que son identité et il convient en premier lieu de l'accompagner comme acteur et créateur de son parcours et de son histoire. Notre rôle de formateur est d'apprendre aux élèves à s'approprier et à s'émanciper des dispositifs d'enregistrement. Les processus comptent plus que les produits qui ne sont là que comme jalons sur lesquels s'appuyer pour grandir.

²⁹ Une question que je me pose aujourd'hui : est-ce qu'il n'y aurait pas un ordre de la trace qui serait le pendant documentaire de l'ordre de l'interaction, qui est au cœur de l'œuvre d'Erving Goffman ? NIZET, Jean, RIGAUX, Nathalie. La sociologie d'Erving Goffman. Paris : la découverte, 2005.

Enseigner l'identité numérique

◆ **Christelle Hallé**

Professeur documentaliste

Professeur documentaliste dans un établissement ECLAIR (école, collège, lycée ambition, innovation, réussite) depuis 13 ans, j'appartiens depuis 8 ans au GAFIDOC (groupe d'animation et de formation en information-documentation de l'académie de Rouen). Depuis 2011-2012, je mène une réflexion sur la manière d'enseigner l'identité Numérique au collège.

L'apparition du web 2.0 sur Internet a induit de nouvelles pratiques où des identités « virtuelles » s'ajoutent aux déterminations de l'identité personnelle.

Les réseaux sociaux comme *Facebook* sont devenus des espaces de prédilection des jeunes, où ils s'expriment, s'amusent et où ils élargissent leurs groupes d'« amis-intimes-éloignés ». De par leurs navigations, leurs publications, leurs commentaires et les relations qu'ils entretiennent avec les autres selon leurs centres d'intérêts, une identité numérique à multiples facettes se construit, alimentée par les traces volontaires et involontaires laissées par eux-mêmes ou autrui.

Mais dans ce web soi-disant « ludique », les jeunes élèves connaissent-ils les enjeux de cette nouvelle « aire de jeu » ? En effet, chacun doit apprendre à se poser les questions suivantes : dois-je tout dire ? Tout montrer de moi ? Quelle image je souhaite divulguer, pour avoir une réputation positive ? Puis-je effacer mes traces ? Puis-je protéger mes données personnelles ? Comment être un citoyen responsable de ses dires et de ses actes sur le web ?

Dans un premier temps, il est nécessaire de définir ce qu'est l'identité numérique. Selon O. Ertzscheid, Maître de conférence en Science de l'Information et de la Communication à l'Université de Nantes, « l'identité numérique peut être définie comme la

collection des traces (écrits, contenus audios ou vidéos, messages sur des forums, identifiants de connexion, etc.) que nous laissons derrière nous, consciemment ou inconsciemment, au fil de nos navigations sur le réseau et le reflet de cet ensemble de traces, tel qu'il apparaît « remixé » par les moteurs de recherche »¹. Par ailleurs, Louise Merzeau, Maître de conférences en Science de l'Information et de Communication, distingue les traces déclaratives (exprimer, publier, éditer) issues des blogs, sites personnels et commentaires ; des traces comportementales (consommer, conserver, visiter) qui résultent des requêtes, moteurs de recherche, et achats ; des traces réputationnelles (notoriété, popularité, autorité) ; et des traces documentaires (partager, collaborer, contribuer).

*« Un internaute laisse beaucoup de traces de différentes natures... comme dans la vie réelle, il faut apprendre à repérer différents milieux, comprendre qui parle, d'où on parle... c'est ce que je mets dans la présence numérique. Il s'agit de développer une compétence numérique qui soit à la fois un savoir lire, un savoir écrire et un savoir être »*².

Je suis partie de ces différentes facettes qui composent l'identité numérique pour essayer de réaliser une progression pédagogique sur ce thème au collège.

Comment enseigner, et selon quelle progression, l'identité numérique au collège³ ? Lors de nos navigations, nous laissons des traces sur le web (niveau 6^e). Comment dois-je gérer cette présence numérique, maîtriser cette nouvelle identité numérique (niveau 5^e) ? Comment être un citoyen responsable sur Internet (niveau 4^e) et comment être capable d'améliorer ma visibilité sur la toile en gérant mes identités, notamment à des fins professionnelles (niveau 3^e) ?

¹ ZIAD, MAALOUF. Qu'est-ce que l'identité numérique? Entretien avec O. Ertzscheid. Le 4 octobre 2013. (Page consultée le 3/11/2014) <http://atelier.rfi.fr/profiles/blogs/identite-numerique-olivier-ertzscheid-affordance>

² Site académique des professeurs documentaliste de Rouen. Les enjeux de l'identité numérique : d'une empreinte numérique à une présence numérique maîtrisée. (Page consultée le 30/10/2014) <http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article442>

³ Voir le tableau pour la progression et le détail de mes séquences pédagogiques.

Enseigner
l'identité
numérique
dans
le secondaire

Progression pédagogique : Trace et identité numérique

C.Hallé Collège Guy Môquet – Le Havre

	6°	5°	4°	3°
Titres de séquences	Les traces sur Internet	Ma présence numérique	« Je publie, je réfléchis »	Gérer ses profils et ses identités
Objectifs généraux	Appréhender la notion de trace numérique	Apprendre à gérer mon identité numérique	Analyser les pratiques informationnelles des élèves sur Internet. Former les élèves à un usage responsable d'Internet. (Exemple le réseau social Facebook).	Être capable d'améliorer sa visibilité sur la toile et son identité professionnelle
Séances	Séance 1 : Sur le chemin de mes navigations (1 heure) Séance 2 : Les traces et moi (1 heure)	Séance 1 : De mon identité légale à mon identité numérique (1 heure) Séance 2 : Vie privée et droit à l'image (1 heure)	Séance 1 : L'univers de Facebook (2heures) Séance 2 : Publier sur Facebook : comment adopter une attitude citoyenne lorsque je consulte et publie des informations sur Internet ? (2 heures)	Séance 1 : Identités numériques et réputation numérique (1 heure) Séance 2 : Mes identités numériques (1 heure)
Objectifs spécifiques	Différencier les traces volontaires et involontaires	Apprendre à respecter la vie privée et le droit à l'image	Différencier le droit et le non droit dans un profil Facebook.	Maîtriser ses identités Créer ma première identité professionnelle
Notions	Trace numérique	identité légale, identité personnelle, identité numérique, présence numérique	La liberté d'expression, un réseau social, l'autopublication, le droit à l'information, le droit à l'image, le respect d'autrui, le droit d'auteur et l'identité numérique.	L'identité numérique, le droit à l'oubli, identité professionnelle, la réputation numérique.
Compétences info-documentaires	Comprendre les principes de fonctionnement des outils numériques.	Différencier la sphère privée de la sphère publique, et gérer ses traces numériques et son identité numérique.	Définir un réseau social, Déterminer les différentes intentions de publication, différencier la sphère privée de la sphère publique, définir et respecter des règles de publication, savoir que toute publication est l'œuvre d'un auteur, publier en protégeant ses données personnelles, publier en connaissant et en respectant la législation, gérer ses traces numériques et son identité numérique.	Savoir quelles informations personnelles il est pertinent de divulguer sur Internet ; comprendre les enjeux liés à l'exploitation des identités numériques et posséder les clés permettant d'organiser, en particulier, la distinction entre vie privée et vie professionnelle sur Internet.
Compétences disciplinaires	Expliquer les droits et les obligations de l'enfant. Professeur d'Education civique	Comprendre les différents aspects de l'identité à travers l'identité numérique, prévenir et informer sur la protection de son identité et de sa vie privée sur Internet, éduquer aux droits. Professeur d'Education civique	Faire découvrir aux élèves que les libertés se définissent aussi par des limites, réfléchir sur leurs usages qui engendrent des oppositions entre les composantes d'une société. Professeur d'Education civique	Créer sa première identité professionnelle. Professeurs principaux et Conseiller d'orientation.
Compétences du socle commun de connaissances et B2i	Un item du B2i « protéger sa personne et ses données » du domaine 2 : Adopter une attitude responsable	Des items du B2i sont validés : l'item protéger sa personne et ses données du domaine 2 adopter une attitude responsable ; l'item exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé. Il fait preuve d'esprit critique quant aux raisons de sa présence sur un réseau social et à l'usage qu'il en fait. La compétence 4 du socle commun et de connaissances du palier 3, La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ; les compétences 6 sociales et civiques, la compétence 7 autonomie et initiative sont aussi validées.	La compétence 6 (sociales et civiques) connaît les principes et fondements de la vie civique et sociale, avoir un comportement responsable ; la compétence 7 (autonomie et initiative) faire preuve d'initiative, et connaît le fonctionnement et rôles des différents médias. Les items du B2i à acquérir sont : C2.2 Je protège ma vie privée en ne donnant sur Internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal ; C2.3 Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai droit ; C2.6 Je sécurise mes données ; C2.7 : Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective ; C5.1 Lorsque j'envoie ou je publie des informations, je réfléchis aux lecteurs possibles en fonction de l'outil utilisé	Compétence 6 : Sociales et civiques, compétences 7 : être acteur de son parcours de formation d'orientation. B2i - Domaine 2 : adopter une attitude responsable. Je protège ma vie privée en ne donnant sur Internet des renseignements me concernant. Je sécurise mes données.
Evaluation	Évaluation sommative : Réaliser son portrait numérique en respectant les critères de production, ou réaliser un flyer.	Evaluation Sommative: Rédiger un article sur « Comment maîtriser son identité numérique ? » afin d'être publié sur le site de l'établissement.	Réalisation d'une production à diffuser au sein de l'établissement. Selon les années, soit ils rédigent des chartes de bonne conduite à adopter (2011), soit ils créent des slogans publicitaires en respectant les droits (2012), soit ils réalisent des flyers (2013), soit ils rédigent des prospectus (2014).	Création d'un CV en ligne avec Do You Buzz à l'issue de la séquence

Les traces sur Internet (2 heures)

Parce qu'ils peuvent méconnaître les rouages du Web, certains élèves de 6^e de notre établissement ont été victimes de cyber-harcèlement. C'est pourquoi, en commun accord avec la direction, il nous a semblé opportun de faire intervenir le GAPASE (Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Établissements) sur les notions du cyber-harcèlement et de trace numérique.

Cette intervention donne suite à une séquence réalisée en partenariat avec les professeurs d'éducation civique de 6^e. L'objectif est d'approfondir la notion de trace numérique. L'intervention du GAPASE est reprise avec les élèves en début de séance, afin d'analyser leurs pratiques informationnelles sur Internet. En effet, le GAPASE avait, sur le ton de l'échange, insisté sur les « dangers » d'Internet liés aux traces que les élèves pouvaient laisser sur le web. Il nous a paru pertinent de dépasser cette seule approche pour aborder cette question des traces dans leur pluralité, qu'elles soient volontaires ou non, en les reliant aux outils numériques utilisés par les élèves. A cette fin, nous listons au tableau, avec les élèves, les différentes traces laissées visibles et invisibles lors des connexions, sous la forme d'un schéma. Au-delà de l'importance de leur apprendre à protéger leur personne et à éviter d'être des victimes potentielles du web, il s'agit de permettre aux élèves de distinguer les différents types de traces pour introduire la notion de « présence numérique ». Par la suite, nous définissons ensemble ce qu'est une **trace numérique**⁴, en l'occurrence l'**« ensemble des informations laissées à chacune de nos visites sur Internet. Nos données personnelles peuvent être enregistrées »**. En fin de séance, tous les élèves se connectent au site de la CNIL⁵, afin de réaliser le test sur les traces laissées sur le web.

Par la suite, lors de la **séance 2, « Les traces et moi »**, les élèves doivent réaliser leur portrait numérique à partir de leurs traces et réaliser un flyer sur le thème du cyber-harcèlement (2013).

Mais il faut aller au-delà d'un discours sur les dangers d'Internet et permettre aux élèves de prendre conscience de leur traçabilité sur le web, en essayant de connaître et de contrôler ce qui est enregistré sur leur image, en gérant leurs données personnelles, en contrôlant leurs dires. Pour ce faire, en binôme, les élèves devront réaliser un flyer permettant de conseiller les autres élèves de l'établissement sur le thème « Comment gérer ses traces sur le web? » (2014)⁶.

En appréhendant la notion de trace numérique en classe de 6^e, les élèves, me semble-t-il, ont pris conscience qu'Internet n'oubliait rien, qu'ils devaient être vigilants lors de leurs connexions pour protéger leur personne, en apprenant à gérer leur présence sur le web. Cette notion est approfondie en classe de 5^e.

Ma présence numérique (2 heures)

En effet, en classe de 5^e, les élèves vont apprendre à gérer leur présence numérique et à maîtriser leur identité numérique. Cette séquence est en corrélation avec le programme d'éducation civique de 5^e. La première partie du programme porte sur la reconnaissance, par les élèves, au-delà d'une appartenance commune à l'humanité, d'une grande diversité culturelle humaine avec des composantes multiples. Un thème traite des identités personnelles et vient compléter l'étude de l'identité juridique présentée en classe de 6^e⁷.

A partir de l'identité légale de chaque élève, nous révisons de nouveau les notions abordées en cours d'éducation civique : identité légale et identité personnelle. Puis dans un second temps, nous analysons un corpus de textes sur le chanteur Corneille, afin de relever les éléments sur l'identité légale et l'identité personnelle de ce chanteur. Dans un troisième temps, les élèves se connectent au moteur de recherche *Google* et recherchent ce qui est dit sur cet artiste : sa personnalité, sa vie, son image, et remplissent la dernière partie sur l'identité numérique du chanteur. Nous demandons ensuite aux élèves de faire le même exercice avec leurs identités. L'objectif

⁴ MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. Connaître et contrôler ce qu'on enregistre sur vous. (Page consultée le 30/10/2014) <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/maitriser-son-identite-numerique/connaître-et-controler-ce-que-qu'on-enregistre-sur-vous.html>

⁵ CNIL. Vos traces. (Page consultée le 30/10/2014) <http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/experience/>

⁶ DEBORAH, ELAOUF. Quelques conseils pour mieux maîtriser son identité numérique. (Page consultée le 3/11/2014) <http://www.internet-sanscrainte.fr/espace-jeunes/conseils>

⁷ Extrait des programmes Éducation civique de 5^e

est de leur faire prendre conscience qu'à chaque connexion, ils laissent des traces visibles et invisibles ; que des petits fichiers, appelés cookies, s'installent dans la mémoire de leurs ordinateurs qui retracent ainsi leurs navigations et dessinent ainsi un nouveau profil. Ces traces involontaires peuvent être aussi utilisées à des fins commerciales (le *teen-marketing*).

Pour la séance 2, nous distribuons aux élèves le schéma (vierge) de Fred Cavazza, Consultant Web indépendant, qu'ils doivent remplir en faisant une distinction entre les traces volontaires et les traces involontaires⁸.

Puis, nous rédigeons avec les élèves sur la même feuille la définition : « l'identité numérique, ce sont les traces laissées volontairement (TV) par nous sur Internet et aussi les traces involontaires (TI) laissées par les autres sur notre personne. L'identité numérique (IN) se modifie régulièrement en fonction de nos publications sur le web. C'est une identité partagée. »

Nous reprenons la formule : TV+TI = IN

En seconde partie de ladite séance, les élèves visionnent la vidéo *Fred et le chat démoniaque*, disponible sur le site Internet sans crainte. Une photo de soirée prise en 2010 met la carrière de Fred en péril en 2025. L'objectif est de montrer aux élèves qu'une photo anodine, à l'origine partagée par quelques amis proches, peut se retrouver décontextualisée, 15 ans plus tard, et accessible à tous. S'ensuit une discussion avec les élèves. Dois-je tout dire ? Tout montrer de moi ? Tout partager ? Quelle image je transmets de moi ? Quelle image garde-t-on de moi ? Quelles traces ai-je laissées ?

L'objectif est ici de faire prendre conscience aux élèves que la maîtrise des informations publiées sur le net dépend avant tout de soi. Une information peut être détournée et nuire, délibérément ou non, à la réputation de l'internaute. Il faut faire des choix, réfléchir avant de publier en respectant la loi et en se respectant.

En fin de séance, nous procédons à une évaluation sommative, pour laquelle il est demandé aux élèves de rédiger un article à partir de la question « Comment maîtriser son identité numérique ? »,

afin d'être publié sur le site de l'établissement. L'objectif est de réfléchir à une campagne de sensibilisation pour maîtriser son identité numérique.

Lors de cette séquence les élèves ont pu découvrir leur image virtuelle, en respectant leur vie privée et celle des autres. Ils ont pu comprendre les différents aspects de l'identité à travers l'identité numérique, que cette identité est constituée de toutes leurs activités sur le web, mais aussi potentiellement de celles d'autrui lorsque l'on parle d'eux. Cette présence numérique doit être consciente et réfléchie pour être un citoyen responsable sur Internet.

« Je publie, Je réfléchis » (4 heures)

Dans le cadre du programme d'éducation civique de 4^e, il est proposé de mener une réflexion sur les libertés individuelles et collectives en France. Avec la multiplication des espaces d'échange sur le net, se pose la question des limites de cette liberté de pouvoir tout dire par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Les insultes, propos racistes, ... restent condamnables sur Internet. Le réseau social *Facebook* est l'un des médias permettant d'analyser les limites de cette liberté d'expression.

En effet, *Facebook* est l'outil de communication utilisé par les élèves avant tout dans le cadre de leurs pratiques personnelles. Les élèves peuvent parfois méconnaître les répercussions de leurs activités sur *Facebook*, dans la mesure où ils n'apprécient pas toujours ce qui tend à participer de la sphère privée et de la sphère publique.

Ainsi, il nous a semblé opportun de mener avec les élèves une réflexion sur la place et la responsabilité de chacun sur la Toile, sur leur réputation et sur la manière d'être un citoyen responsable sur Internet lors de publication sur un réseau social.

Nous commençons, dans un premier temps, cette séquence par la lecture de l'article 13 de la « Convention internationale des droits de l'enfant de 1989. »

⁸ V.FAVEL-CAPIAN ; D.DUSSURGEY. Une définition : Identité ? Identités ? (Page consultée le 30/10/2014)
<http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/reflexion/identite-numerique-quels-enjeux-pour-lecole/une-definition.html>

« *L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant* ».

Nous interrogeons alors les élèves : quel est l'outil de communication qui permet cette liberté d'expression ? A la quasi-unanimité, pour les élèves, c'est le réseau social *Facebook*. Puis je réalise une enquête orale auprès des élèves sur leurs usages, en notant au tableau leurs observations.

- Qui a un profil *Facebook* ?
- Pourquoi ? Quelles sont vos intentions de publication ?
- Que diffusez-vous sur votre profil ? (publications, images, vidéos)
- Quels usages du profil ? (échanger, jouer, s'informer ? travailler ?)
- Pour qui ? Quels lecteurs ?
- Nombres d'amis connus-intimes-éloignés ?
- Combien d'heures passez-vous sur *Facebook* ?

D'après mon expérience, je note qu'à l'issue de la discussion, l'essentiel des élèves ne fait aucune distinction entre la sphère privée et la sphère publique. Il semble que cela résulte en grande partie du phénomène d'appartenance à un groupe social, afin d'être accepté.

Dans un deuxième temps, je leur demande, à partir de leurs pratiques du réseau social, de lister les avantages et les inconvénients d'avoir un profil *Facebook*. Afin de leur donner des exemples, les élèves visionnent trois petites vidéos issues du site *Internetsanscrainte*¹⁰ (vidéo 1 : « Réseaux sociaux : les jeunes en parlent » ; vidéo 2 : « Les jeunes et les réseaux sociaux » ; vidéo 3 : « Les dangers d'internet »).

Puis nous leur faisons lire deux textes, afin de les faire réfléchir sur deux questions : ***qu'avez-vous le droit de faire et de ne pas faire ? Quelles sont les limites de cette liberté d'expression ?***

Par la suite, les élèves doivent déterminer les **principaux droits à respecter** sur un profil *Facebook* : droit au respect de la vie privée, droit à l'image, droit d'auteur, droit de s'exprimer.

Lors de la séance suivante¹⁰, tous les élèves réalisent une production à diffuser au sein de l'établissement. Selon les années, soit ils rédigent des **chartes de bonne conduite à adopter** (2011), soit ils créent des **slogans publicitaires** en respectant les droits (2012), soit ils réalisent des **flyers** (2013), soit ils rédigent des **prospectus** (2014). Pour ce faire, les élèves, par binôme, reprennent les tableaux « Avantages et inconvénients sur *Facebook* » et le tableau sur les principaux droits à respecter sur un profil *Facebook* et réalisent ainsi leurs productions. Cette production est évaluée selon les critères d'évaluation prédéfinis avec le professeur d'éducation civique.

En étant producteurs de contenus, les élèves prennent conscience qu'ils doivent respecter une éthique, qui est de réfléchir avant de publier, parce que le web n'est pas un espace de non-droit. Afin de différencier ce qui est du ressort du privé et du ressort du public, ils doivent apprendre à gérer plusieurs identités afin d'être visibles positivement sur la toile.

Gérer ses profils et ses identités (2 heures)

Être capable d'améliorer sa visibilité sur la toile et son identité professionnelle

Cette séquence est réalisée en partenariat avec le conseiller d'orientation et les professeurs principaux. Dans leur cursus scolaire, les élèves de 3^e, notamment, doivent rédiger des CV et des lettres de motivation. Pour ce faire, il est important qu'ils soient vigilants quant aux informations qu'ils divulguent sur le web et qu'ils comprennent les enjeux liés à l'exploitation des données. Dans une approche plus pragmatique, ils doivent pouvoir posséder les clés leur permettant d'organiser, en particulier, la distinction entre vie privée et vie professionnelle sur Internet.

⁹ DEBORAH, ELALOUF. Usages –Réseaux sociaux. (Page consultée le 30/10/2014) <http://www.internetsanscrainte.fr/s-informer/usages-reseaux-sociaux>

¹⁰ Voir le tableau pour la progression et le détail de mes séquences pédagogiques.

■ Présentation

Dans un premier temps, je fais un bref rappel sur la définition de ce qu'est l'identité numérique, notion vue les années précédentes. Puis je leur pose plusieurs questions : quelles informations sont essentielles lors de l'inscription sur un site Internet ? Comment protéger mes identités sur Internet ? Quelles « informations » je souhaite réellement rendre accessibles sur la toile ?

Il s'agit pour moi, en réponse, d'aborder la question du profil qui recouvre deux réalités avec, d'une part, des éléments communiqués délibérément par la personne et d'autre part, ceux qui sont « calculés » automatiquement. Les profils sont rattachés aux identités numériques des personnes et correspondent à des contextes d'usage ou de communication différents. Ces contextes peuvent être d'ordre professionnel, personnel, artistique, distinction que je vois donc avec les élèves.

Puis les élèves, en salle informatique, doivent tous se connecter au site [Jesuisvisiblesurleweb](http://www.jesuisvisiblesurleweb.fr/)¹¹ <http://www.jesuisvisiblesurleweb.fr/> afin de remplir un tableau à partir de quatre articles.

La fin de l'heure est consacrée à la mise en commun. Les échanges portent sur le fait qu'Internet ouvre de grandes perspectives de communication. Chaque individu peut en tirer parti, à condition d'y maîtriser sa communication et ses identités numériques. Il convient donc de prendre les précautions nécessaires pour ne pas se laisser dépasser par l'immensité de ce réseau virtuel et l'interconnexion des bases de données. Une information laissée sur la toile est quasi définitivement indexée et archivée. Il est très difficile de faire jouer le « droit à l'oubli » sur Internet. Je conclus en insistant sur les points suivants :

- limiter le nombre d'informations que l'on donne, quitte à en ajouter plus tard car il est impossible d'effacer totalement ce qui a été publié sur Internet ;
- s'assurer des paramètres qui permettent de rendre plus ou moins visibles certaines informations ;
- toujours choisir un mot de passe « sécurisé », et ne pas avoir toujours le même !

A l'issue de l'année de 3^e, les élèves doivent être capables de gérer plusieurs profils pour rendre leurs identités positives. En matière de prolongement à cette séquence, il pourrait être intéressant que les élèves créent un CV en ligne¹² afin de pouvoir évaluer ce qui a été vu avec eux.

Conclusion

L'ensemble des élèves du collège semble avoir été intéressé par le thème proposé, puisque ceux-ci parlaient de leurs pratiques informationnelles. L'essentiel est d'aborder cette notion d'identité numérique par le biais de l'échange verbal et de l'écoute des élèves. L'échange avec les élèves est primordial : il faut laisser les élèves s'exprimer sur leurs pratiques personnelles, en essayant d'orienter le débat pour éviter tout débordement.

J'ai élaboré ma progression en prenant pour point de départ l'approche par les risques et les dangers d'Internet en vue de la dépasser pour introduire la notion de présence numérique, davantage positive en terme de responsabilisation. A cette fin, en classe de 6^e, les élèves appréhendent la notion de trace numérique. En classe de 5^e, ils apprennent à gérer leur présence numérique. En classe de 4^e, les élèves réfléchissent sur la place de chacun sur la toile en respectant les différents droits. Enfin, en classe de 3^e, les élèves apprennent à gérer plusieurs identités afin d'être visibles positivement sur le web.

L'objectif est de leur apprendre à maîtriser ces nouveaux espaces virtuels et de leur faire prendre conscience des enjeux liés à l'exploitation des identités numériques. Il est essentiel qu'ils possèdent ainsi les clés leur permettant de prendre en compte la distinction entre vie privée et vie professionnelle sur Internet pour être un citoyen autonome et responsable.

¹¹ CADRE EMPLOI. C'est décidé je suis visible sur le web. (Page consultée le 30/10/2014) <http://www.jesuisvisiblesurleweb.fr/>
« Je suis suivi par 500 personnes sur Twitter », « Je me suis fait recruter grâce à mon blog »,
« J'ai suivi une formation en personal Branding », « C'est au candidat de maîtriser l'image qu'il souhaite véhiculer sur Internet ».

¹² La plateforme *Do you buzz*, par exemple.

Construire son identité numérique

◆ Erika Bourciquot

Professeure documentaliste

L'usage responsable d'Internet s'inscrit pleinement dans les programmes scolaires, et plus largement dans l'éducation aux médias et à l'information mentionnée dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École. En tant que professeure documentaliste et face à ces jeunes adolescents adeptes du nomadisme, du *multitasking* et surtout présents sur les réseaux sociaux, il m'a semblé important de travailler avec eux sur cette thématique de l'identité numérique.

Une séquence pour adapter ses usages afin de contrôler son identité numérique

Dans le collège où j'ai mené ce travail, les collègues et moi-même nous sommes inspirés de la compétence 4 du socle commun de compétence et de connaissances, afin que les élèves

« Réfléchir aux notions de vie privée sur Internet et de réputation numérique »

puissent adopter une attitude responsable et adopter un recul critique vis-à-vis de leurs pratiques sur les réseaux sociaux numériques. Il me semblait intéressant que les élèves puissent réfléchir aux notions de vie privée sur Internet et de réputation numérique. Ces notions sont difficiles à appréhender pour eux, dans ce vaste espace public qu'est le web, mais il me semble nécessaire de devoir les aborder avec eux. Cette formation est d'autant plus intéressante et importante à mener qu'elle est un apport aux pratiques des élèves sur les médias sociaux. Quotidiennement, ils échangent, partagent, publient, commentent,

tweetent... mais avec quel degré de lisibilité sur ce qu'ils font ? D'ailleurs, une étude du CREDOC en 2013 fait apparaître que 76% des 12-17 ans « pratiquent » les réseaux sociaux de type *Facebook*, *MySpace*, *LinkedIn*, etc.¹, tandis qu'une autre enquête sur l'usage des réseaux sociaux chez les 8-17 ans montrait, en 2011, que 48 % sont connectés à un réseau social comme *Facebook* et que 36 % d'entre-eux se disent choqués par certains contenus.²

Pour mener ce travail, je me suis appuyée sur les travaux académiques mutualisés (TRAAM) de collègues professeurs documentalistes qui, en 2010-2011, se sont intéressés à la problématique de l'identité numérique. L'académie d'Orléans-Tours a publié des fiches *Être O'Net*, dans lesquelles des pistes de travail intéressantes illustrent la question de l'usage responsable d'Internet et de l'identité numérique³.

La séquence que j'ai menée a émergé en amont avec mon collègue d'histoire-géographie qui, en éducation civique, avec ses classes de 6^e, travaillait sur le thème « l'enfant : identité et droits ».

Nous avons mené conjointement une séance dans la cadre de la semaine de la presse sur la notion d'état civil. Les élèves devaient relever les informations concernant l'état civil d'une personne publiée dans un journal (naissance, mariage ou décès) et, en comparaison avec l'analyse préalable de leur carte d'identité, identifier les données personnelles qui n'étaient pas rendues publiques sur ces personnes. A partir de cette approche sur la notion d'identité et des éléments qui la constituent, j'ai souhaité poursuivre ce travail avec une séquence sur l'identité numérique, en m'attachant aux traces que peut laisser un élève sur un réseau social comme *Facebook*.

¹ Bigot, Régis. Croute, Patricia. Daudey, Emilie. *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*. [en ligne]. Paris: CREDOC, 2013, [288 p.]

Disponible sur : http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-CREDOC_2013-dec2013.pdf

² Petit, Guillaume. *L'usage des réseaux sociaux chez les 8-17 ans*. [en ligne]. Tns Sofres, 2011, [39 p.]

Disponible sur: <http://www.tns-sofres.com/etudes-et-points-de-vue/lusage-des-reseaux-sociaux-chez-les-8-17-ans>

³ Lepinoux-Chambaud, Nadia. *Fiches Être O'Net*. [en ligne]. Académie d'Orléans-Tours, 2011.

Disponible sur : http://documentation.ac-orleans-tours.fr/mutualisation/fiches_etre_onet/

Les objectifs info-documentaires

J'ai choisi de mettre en place cette activité pour un niveau 5^e car je voulais établir une progression en partant du travail mené par le collègue en 6^e, et avant de préparer le travail prévu par la suite en classe de 4^e avec l'équipe mobile de sécurité sur les dangers d'Internet, dans le cadre du Conseil d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

L'objectif principal de cette séquence d'une durée de 5 heures est de permettre aux élèves de réfléchir à la manière dont ils gèrent les informations qu'ils mettent en ligne sur un réseau social. J'ai choisi l'exemple de *Facebook*, un réseau déjà désuet pour les jeunes⁴. Mais lors de la construction de cette activité, celui-ci était largement utilisé dans mon établissement. Actuellement, les jeunes se tournent vers d'autres moyens d'expression plus libres, permettant une image de soi plus « débridée », plus instantanée. C'est ce qu'offrent des réseaux récents comme *Snapchat*, *Instagram* ou *Ask.fm*. Ce sont des espaces où les jeunes peuvent dépasser les limites du public/privé à l'écart des adultes. *Facebook* est plutôt perçu chez eux comme une vitrine de soi. C'est l'idée développée par la sociologue Joëlle Menrath : « Ce n'est pas soi que l'on présente sur *Facebook* mais des expressions de soi, utilisant toutes les ressources symboliques ». Ainsi, les jeunes tentent de garder une image « positive » d'eux-même pour plaire au plus grand nombre, mais qu'en est-il pour eux de l'analyse de leur image véhiculée sur ce réseau, alors que la frontière du public/privé s'est décalée de plus en plus vers ce que nous considérons comme du privé ? Enfin, la grande majorité des élèves de 5^e utilisent cet outil alors que la plupart n'ont pas l'âge requis (13 ans). Ainsi, revenir sur les conditions d'utilisation de ce site s'avère nécessaire.

Face à ces différents constats et malgré une certaine habileté technique développée vis-à-vis de l'utilisation de ces outils, il me semblait important pour cette séquence de voir quelle était la part de réflexion posée sur leurs pratiques pour

dépasser le simple usage d'un outil par automatisme, voire mimétisme entre pairs. C'est à partir de l'ensemble de ces constats que j'ai souhaité me centrer sur les objectifs info-documentaires suivants :

- Comprendre ce qu'est un réseau social, et plus largement avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société (compétence 6 du socle commun).
- Appréhender l'influence des traces numériques dans la construction de son identité numérique et voir comment un réseau social peut être le fil conducteur de son e-réputation.
- Apprendre à protéger sa personne et ses données.
- Avoir conscience de ce que j'accepte de publier ou de voir publier.

Séance 1 : comprendre la notion de traces (2 heures)

Lorsque nous naviguons sur Internet, nos activités, notre navigation laissent des traces. Sans nécessairement en avoir conscience, nous sommes tous « suivis » à la trace.

J'ai débuté cette séance par un *brainstorming* avec les élèves. Ils devaient réfléchir aux objets que nous utilisons quotidiennement et qui enregistrent nos traces, comme par exemple une carte de transports, une carte de paiement et tout autre terminal connecté à un réseau (téléphone, GPS, Wi-Fi...).

Cette première phase d'échanges terminée, qui m'a permis de commencer à recueillir les pratiques et représentations des élèves, j'invite la classe à réfléchir à partir d'une illustration du journal *Le Monde* « Une journée de traces numériques dans la vie d'un citoyen ordinaire »⁵.

En complément, j'ai également sélectionné un certain nombre d'articles extraits de différents périodiques qui relataient un événement ou un fait divers en lien avec les problématiques soulevées par les traces numériques intentionnelles, ou

⁴ Lesbros, Fanny. Bourgneuf, Cécile. *Facebook, c'est le réseau social des vieux*. [vidéo en ligne]. Libération.fr, 4 février 2014, 7min 25. Disponible sur : http://www.liberation.fr/video/2014/02/04/Facebook-c-est-le-reseau-social-des-vieux_977904

⁵ Une journée de traces numériques dans la vie d'un citoyen ordinaire [en ligne]. *Le Monde.fr*, 10 avril 2014. Disponible sur Internet : http://www.lemonde.fr/societe/infographie/2006/04/10/une-journee-de-traces-numeriques-dans-la-vie-d-un-citoyen-ordinaire_759979_3224.html

non, laissées sur le web. Une collègue de la cité scolaire de Beaumont-Redon, Gaëlle Sogliuzzo, propose ce type d'activité à travers l'analyse du dessin de presse⁶.

Durant cette première séance d'une durée de deux heures, je m'attache dans un second temps à montrer aux élèves comment les réseaux sociaux peuvent nous piéger. Sur ce point, j'illustre ma séance avec de courtes vidéos extraites des sites Internet sans crainte (« Un blog pour tout dire »⁷) et *NetPublic* (« La photo d'Amélie »⁸).

« *Se questionner sur la notion d'image publique véhiculée, notamment à travers les réseaux sociaux* »

Ces deux vidéos sont l'occasion de débattre en classe sur les expériences personnelles des élèves et leur utilisation des réseaux sociaux. Ce type de débat est très enrichissant pour chacun, car c'est l'occasion de mettre en avant des pratiques et des représentations différentes entre les individus au sein des réseaux sociaux, et surtout de prendre conscience que sur Internet, l'ensemble de nos activités impliquent des traces qui caractérisent ainsi notre profil numérique, tout en ciblant notre comportement.

Je termine cette séance en leur présentant une petite expérience à réaliser sur le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) pour comprendre quelles sont les différentes techniques qui nous pistent, comme l'adresse IP, les historiques de navigation, les cookies ou encore le marketing ciblé⁹.

Cette séance invite donc l'élève à se questionner sur la notion d'image publique véhiculée, notamment à travers les réseaux sociaux. Chaque individu dispose d'une véritable image publique numérique, appelée *identité numérique*, une identité faite de multiples informations données par l'utilisateur dans ses profils, ses contributions et les traces laissées sur les sites visités.

La mise en place du débat lors de cette première séance est intéressante, car les pratiques des élèves sont critiquées de manière positive par leurs camarades. Dans l'ensemble, les élèves sont à l'écoute les uns des autres et n'hésitent pas à prendre la parole. Je m'appuie sur ces échanges entre les élèves pour apporter, selon le principe de la pédagogie interrogative, les éclairages et savoirs importants pour répondre aux objectifs que je me suis fixés pour cette séquence. Cette phase d'échange me permet en outre de capter la parole des élèves afin de me mettre à jour sur de leurs pratiques et faire évoluer ma séquence en conséquence.

Je conserve, pour terminer, du temps à la fin de la séance, pour permettre aux élèves de s'auto-évaluer. La grille d'auto-évaluation que j'utilise comporte deux grandes parties : la première s'attache aux connaissances développées lors de cette séance et la seconde à la participation orale de l'élève lors de l'échange. Cette auto-évaluation permet aux élèves, d'une part, de se positionner en vue de leur évaluation sommative en fin de séquence et, d'autre part, elle permet de mettre en place des remédiations ou de définir de nouveaux axes de travail.

⁶ Sogliuzzo, Gaëlle. Identité/ présence numérique : quelles traces laissons nous sur le web. In *Culture de l'info et des médias en lycée* [en ligne]. Académie de Rennes, 2013. Disponible sur : <http://beaumontredon.fr/wp/cultureinfomedias/2013/11/20/test/>




⁷ Vinz et Lou sur Inernet : un blog pour tout dire . In *Internet sans crainte* [en ligne]. Tralalere, Paris, 2009. Disponible sur : <http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/un-blog-pour-tout-dire>

⁸ Ragot, Evelyne. Les dangers d'Internet : 3 vidéos de prévention pour les jeunes par la Préfecture de Police de Paris. In *NetPublic* [en ligne]. Délégation aux usages de l'Internet, 2014. Disponible sur : <http://www.netpublic.fr/2010/11/les-dangers-d-internet-3-vidéos-de-prevention-pour-les-jeunes-par-la-prefecture-de-police-de-paris/>

⁹ Vos traces [en ligne]. CNIL, 2014. Disponible sur : <http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/>

■ Fiche d'Auto-Évaluation

Séance 1 : Mon identité et mes traces numériques

Je suis capable de ...			
	 Je sais, ou j'en suis capable et je dois entretenir mes compétences	 J'ai encore quelques difficultés mais je vais approfondir	 Je ne maîtrise pas du tout cette compétence. Je dois la (re)travailler.
CONNAISSANCES ET CONTENUS ABORDÉS			
Définir le terme d'identité numérique			
Identifier des objets qui enregistrent mes traces			
Citer plusieurs réseaux sociaux			
Prendre conscience de mon e-reputation			
Distinguer les traces volontaires des traces involontaires			
Savoir comment je peux laisser mes traces sur Internet			
Expliquer le droit à l'image et le droit d'auteur			
Protéger mes données personnelles et celles des autres			
PARTICIPATION ORALE			
Écouter une consigne			
Prendre la parole pour exprimer mes idées			
M'exprimer avec clarté et utiliser un vocabulaire adapté			
Maîtriser mes émotions lorsque je m'exprime			
Respecter mon tour de parole			
Critiquer les idées de mes camarades de façon constructive			
Répondre à une question			
Prendre des notes			

Séance 2 : Facebook est mon ami ? Les enjeux d'une analyse critique (1 heure)

A la manière du portrait de Marc L.¹⁰, j'ai ouvert cette séance par la lecture d'un portrait anonyme d'un élève du collège. Je m'étais au préalable promenée sur les différents profils *Facebook* des élèves du collège et j'en avais sélectionné un dont les données, non sécurisées, offraient matière à créer un portrait assez riche en anecdotes, soulevant plusieurs problématiques : la question de l'autorisation de publier une image d'une autre personne que soi (photo prise avec un ami), le fait de considérer 149 personnes en statut d'ami, et comment moi, étrangère à cette liste d'amis, je peux découvrir autant d'informations sur la personne en question (ses passions, ses films préférés, ses dernières vacances...).

La lecture de ce portrait a suscité beaucoup d'étonnement de la part des élèves de la classe. Des élèves furent surpris que « j'aie fouillé dans leur vie », pour reprendre leur expression, alors que ce sont des données obtenues facilement sur une page publique non verrouillée par l'élève. J'attendais cette réaction de leur part et j'ai pu ainsi démontrer à l'ensemble de la classe que cet élève, en ne sécurisant rien, a laissé ses traces, par méconnaissance, sur un espace public et qu'il est très facile pour un inconnu d'accéder à l'ensemble de ces informations. J'en profite pour préciser que selon toute vraisemblance, ces données doivent déjà être indexées par un moteur de recherche comme *Google*.

Cette expérience peut être critiquable. Avant de préparer ce portrait, je me suis posée la question de savoir s'il n'était pas un peu dévalorisant pour un élève d'utiliser son profil en exemple. J'étais consciente que cette démarche allait surprendre la classe. Ceci étant, j'ai souhaité aller au bout de cette démarche, car travailler à partir du portrait anonyme de l'un de leurs camarades a eu un impact très fort chez les élèves. Ils se sentaient davantage concernés par cet exemple car ce n'était pas une personne lambda mais quelqu'un du collège. Afin de ne pas mettre en difficulté l'élève en question, j'ai choisi de rester très évasive. Le portrait concernait un élève d'un autre niveau et tout était suggéré par le texte, sans donner aucun indice qui permette d'identifier cette personne (photos, données personnelles trop sensibles...).

Partir d'un portrait d'élève est une prise de risque, car on s'expose forcément à des réactions diverses mais intéressantes pour légitimer les travers de ce réseau, avec la question, d'une part, de l'espionnage : si un professeur accède aux données non sécurisées d'un élève, qu'en est-il d'un employeur avec un (futur) salarié ? Et d'autre part, celle du « voyeurisme », lorsque je satisfais ma curiosité en suivant les activités des membres de mon réseau.

Afin de dépersonnaliser ma séance, je m'appuie ensuite sur un avatar fictif, pour lequel j'ai renseigné une date de naissance, une adresse, un numéro de téléphone, des photos de paysages liées à ses vacances, sa dernière activité du weekend, etc. Je montre aux élèves la manière dont ce profil fictif peut être vu en tant que public lorsque les données ne sont pas sécurisées. Les élèves ont rapidement conscience de la possibilité pour un inconnu d'accéder à un certain nombre d'informations qui relèvent du domaine privé et qui concernent un cercle restreint de proches. Des informations qui peuvent être ensuite dévalorisantes pour son image publique, pour la recherche d'un emploi, d'un stage...

Je suis revenue également sur la notion d'amis. Nous avons vu ensemble la différence entre un proche, un ami, une connaissance. Un ami peut-il accéder à autant d'informations qu'un proche ? Peut-on considérer 149 personnes comme toutes des amis ? Je leur montre donc l'importance d'être prudent dans les paramètres de confidentialité de *Facebook*, la manière dont ils peuvent créer des niveaux d'accès différents à leurs données personnelles en créant des groupes d'amis, en définissant leur visibilité.

Nous terminons la séance par un point rapide sur les conditions d'utilisation de *Facebook* en lisant des extraits des règles de sécurité, notamment au sujet de l'âge requis, treize ans, pour créer un compte *Facebook*.

Séance 3 : Réaliser le portrait d'une célébrité à partir de ses traces (2 heures)

Cette séquence se termine par un travail avec les élèves autour de la réalisation du portrait d'une célébrité de leur choix, le but étant pour eux de prendre le recul nécessaire face aux informations

¹⁰ MELTZ, Raphael. Marc L*** [en ligne] *Le Tigre*, janvier 2009. Disponible sur : <http://www.le-tigre.net/marc-l.html>

qui peuvent circuler sur une personne de manière consciente ou inconsciente, c'est-à-dire toutes les traces volontaires ou involontaires.

A partir de la page *Facebook* d'une célébrité de leur choix, d'un article de *Wikipédia* et d'articles de presse, les élèves doivent réaliser un portrait complet de celle-ci en incluant des éléments de sa vie privée et de sa vie publique. Ils doivent pointer les éléments qui leurs semblent susceptibles, ou sensibles d'être exposés sur un réseau social.

Cette activité a été énormément appréciée par les élèves. Mais c'est un projet assez ambitieux et je n'ai pas eu assez de temps pour mener à bien la troisième séance. Je me suis également heurtée à une difficulté : la lecture de pages *Facebook* de célébrités anglophones pose le problème de traduction pour comprendre l'ensemble des commentaires. Dans le cas de célébrités étrangères, il peut être utile de mener ce travail en partenariat avec un collègue de langue vivante.

Conclusion et poursuite d'activités

A travers cette séquence, les élèves ont pris le recul nécessaire pour comprendre les enjeux des réseaux sociaux. Se poser les questions de ce que je dis de moi, ce que je publie, ce que je commente. Ils ont pu observer que dans leur comportement d'internaute, ils laissent une collection de traces caractérisant leur identité numérique. Suite à ces activités, les élèves ont compris l'importance de sécuriser leur compte et surtout de **réfléchir à ce que l'on va dire et aux choix que l'on doit opérer, avant de publier, l'image que l'on renvoie de nous étant ensuite lue et interprétée par les autres.** Quelques temps après la séance sur *Facebook*, la grande majorité des élèves avaient verrouillé leur profil, ce qui m'a permis d'évaluer l'impact de cette séquence.

Par ailleurs, si je prends un peu de distance critique vis-à-vis de cette séquence, je pense que l'écueil principal fut le manque de temps. Effectivement, l'ensemble du travail fut chronophage, car j'ai souhaité travailler sur énormément de points

différents. Je n'avais pas pris en compte lors de la conception de la séquence que cette thématique interpellait autant les élèves, suscitant un grand nombre de questions. Extrêmement motivés pour travailler sur cette thématique qui est au cœur de

leurs préoccupations, j'ai très souvent dû répondre à des questions concernant leurs pratiques ou une expérience vécue, ce qui ralentissait énormément la progression de la séquence. D'autre

part, afin de permettre à l'ensemble des élèves de s'exprimer durant le débat, je pense qu'il aurait été judicieux d'utiliser un outil collaboratif comme *Padlet* afin que chacun puisse noter une idée. L'autre écueil concerne également le manque de collaboration pour cette séquence. Je pense que la troisième séance serait à mener avec une collègue de langue et ainsi s'impliquer dans une réflexion plus collective pour ce type d'action.

Pour cette séquence, l'évaluation sommative portant sur des connaissances et les travaux d'élèves (portrait de la célébrité) a fait l'objet d'une notation reportée en éducation civique.

Pour poursuivre autour de la question de l'identité numérique et du réseau social *Facebook*, j'ai réfléchi à une activité ciblée sur le modèle économique de cette entreprise, qui repose sur l'exploitation des données personnelles dans un cadre de ciblage publicitaire laissant des traces numériques de manière inconsciente avec l'exemple des *likes*.

On peut également travailler sur les réseaux professionnels de type *Viadeo* ou *LinkedIn* en classe de 3^e, avec la création d'un profil en vue d'une recherche de stage.

Un travail de ce type autour de l'identité numérique reste insuffisant lorsque l'on aborde une thématique aussi importante et soulevant des questions multiples. Mais ce travail semble aujourd'hui nécessaire et doit s'inscrire sur une progression d'ensemble et une continuité collège-lycée. Ce travail repose sur l'expertise du professeur documentaliste, mais doit pouvoir s'envisager de manière collective avec des partenaires extérieurs ou des projets en interdisciplinarité afin de poursuivre l'action de manière pertinente et de renforcer ce travail de formation citoyenne.

« *Prendre le recul nécessaire face aux informations qui peuvent circuler sur une personne* »

Internet

et le respect de **la vie privée:**

u n e s é q u e n c e e n s e c o n d e

◆ Carole Jaillet

Professeur documentaliste

L'identité numérique, problématique et objectifs

Dans un article présentant la conclusion d'une étude canadienne sur les compétences en littératie numérique des jeunes¹, le journaliste Pierre Turbis nous explique que ces compétences « ne vont pas nécessairement de soi »².

Ce constat, nous le faisons régulièrement au lycée, lors d'un test diagnostic des compétences

« *Connaître le concept d'identité numérique pour mieux le maîtriser* »

info-documentaires soumis aux élèves de seconde générale et professionnelle, ou lors de séances pédagogiques. Je travaille dans

un lycée polyvalent avec de nombreuses filières très variées (bac en 4 ans pour les sportifs, métiers de la vente et de la mode, du CAP au BTS et les filières générales et technologiques).

On pourrait considérer que les adolescents, qui utilisent les réseaux sociaux numériques depuis plusieurs années et qui sont formés à un usage responsable d'Internet au collège, arrivent au lycée en étant compétents en la matière... mais ce n'est pas nécessairement le cas !

Le nouveau B2i niveau lycée fait référence aux problématiques du web 2.0 et propose des entrées intéressantes, sur lesquelles les professeurs documentalistes peuvent s'appuyer pour travailler avec les élèves, les savoirs en information-documentation.

Il ne s'agit pas pour nous de diaboliser les réseaux sociaux numériques, ou de faire peur aux jeunes, comme peuvent le laisser entendre les expressions qui renvoient fréquemment aux « dangers » ou aux « risques » liés à Internet, mais bien d'éduquer. C'est pourquoi je trouve plus pertinent de partir des pratiques des élèves, en insistant sur les avantages et les intérêts des médias sociaux numériques. Mon objectif est de les amener à réfléchir et de leur faire prendre conscience des traces numériques que nous laissons tous et que, s'il ne s'agit pas de ne plus en laisser, chose impossible, la maîtrise de leur présence sur Internet est importante. Louise Merzeau parle en effet de présence numérique plutôt que d'identité numérique, « promouvoir la présence numérique, c'est surtout revendiquer le droit d'exercer sa liberté de lire et d'écrire numériquement »³.

Car c'est tous les jours qu'ils naviguent sur Internet sans toujours avoir suffisamment de recul. A nous de le leur donner !

Le programme d'ECJS en seconde est un cadre adapté pour aborder ce thème. Le chapitre « Le

¹ HabiloMédias. Jeunes canadiens dans un monde branché, phase III. [en ligne]. <http://habilomedias.ca/jcmb/experts-ou-amateurs-jauger-competences-litteratie-numerique> (consulté le 30/10/2014)

² Turbis, Pierre. La génération internet moins experte qu'on ne le pense. [en ligne]. Infobourg, mai 2014. <http://www.infobourg.com/2014/05/07/la-generation-du-numerique-moins-experte-avec-lordinateur-quon-le-pense/#.U3wx9yNdHHE.twitter> (consulté le 30/10/2014)

³ Louise Merzeau. *La présence plutôt que l'identité*. Documentaliste - Sciences de l'Information, 2010, 47 (1), p.32-33.

citoyen et la loi », nous permet de nous interroger sur l'équilibre à trouver entre la protection de la vie privée et la diffusion de données personnelles.

Dans le cadre de cette séquence pédagogique, l'objectif pour les élèves est de connaître le concept d'identité numérique pour mieux le maîtriser, ainsi que de comprendre les notions de protection de la vie privée et de droit lié à Internet. Je travaille deux heures en demi-classe avec les élèves de seconde générale pour aborder cette notion d'identité numérique. Je leur fais formuler eux-mêmes la problématique en partant d'un extrait vidéo.

Il s'agit là d'un thème de formation important et essentiel qui relève de l'éducation aux médias et à l'information.

Contexte	Programme d'ECJS « Le citoyen et la loi »
Niveau	2de
Objectifs	S'interroger sur l'équilibre à trouver entre protection de la vie privée et diffusion de données personnelles
Concepts info-documentaires visés	Auteur – droit d'auteur responsabilité éditoriale identité numérique traces numériques
Compétences	Maîtriser le concept de présence numérique Savoir protéger sa vie privée Connaître le droit lié à Internet
Production attendue	Réponse aux questionnaires
Déroulement	Deux séances d'une heure en demi-classe en ECJS en seconde
Évaluation	Formative à partir du Quiz et des Définitions

Séance 1 : l'identité numérique (1h)

Les évolutions survenues ces dernières années ont permis à tous les internautes de publier très facilement des informations sur Internet. Tout le monde peut publier, échanger, partager des données. Ces évolutions sont un véritable progrès et ont de nombreux avantages, mais peuvent aussi soulever quelques questions.

Je commence la séquence par un extrait de l'émission *Envoyé Spécial* sur « Les dangers des réseaux sociaux », diffusée le 11/2012, ou une vidéo de la préfecture de police de Paris « *La photo d'Amélie* »⁴. La diffusion de cet extrait entraîne une discussion avec les élèves pendant laquelle, sans éluder la question des risques, je recentre les échanges sur la notion de présence numérique. Nous concluons sur le fait que nous laissons des traces sur Internet, traces qui pourraient se révéler néfastes un jour. Cette phase d'échanges me permet d'annoncer notre problématique de travail : quel équilibre trouver entre la protection de la vie privée et la diffusion de données personnelles ?

Pour commencer à répondre à cette question, je demande aux élèves de remplir une "fiche-définition" de façon individuelle, en leur expliquant que nous reviendrons sur celle-ci à la fin de la séquence pour évaluer ce qu'ils ont compris et retenu.

Donnez la définition	Donnez un exemple
Données personnelles	
Traces numériques	

Par groupe de deux, ils utilisent ensuite les ordinateurs afin d'effectuer des recherches à partir d'un document-support que j'ai préparé pour eux à cette intention. Il s'agit d'un *Scoop-it*⁵ sur lequel j'ai édité un article de Fred Cavazza, un renvoi vers l'espace jeune de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et l'article « Quelques conseils pour maîtriser le numérique » issu du site *Internet sans crainte*.

⁴ Préfecture de police. Les dangers de l'internet. [en ligne]. 01/2014 <http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Vous-aider/Vous-etes-victime/Atteintes-aux-personnes/Les-dangers-de-l-Internet> (consulté le 30/10/2014)

⁵ Jaillet, Carole. Internet et le respect de la vie privée. [en ligne]. <http://www.scoop.it/t/internet-et-le-respect-de-la-vie-privee> (consulté le 01/10/2014)

■ Fiche Internet et le respect de la vie privée

A • Répondez aux questions suivantes en vous aidant des sites internet notés dans le lien suivant :
<http://www.scoop.it/t/internet-et-le-respect-de-la-vie-privee>

Qu'est-ce que l'identité numérique ?

Quelles sont les traces enregistrées par les moteurs de recherche ?

Quelles sont les traces que je laisse lorsque je suis sur Internet ?

B • Que vous inspire la vidéo suivante ? :
http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=5ByVaZ0rg8U

J'utilise *Scoop-it* car c'est un outil simple d'utilisation, pour celui qui le crée comme pour l'utilisateur. Il permet de sélectionner très rapidement des ressources pour les élèves. Ce peut être aussi une première approche d'une plateforme d'éditorialisation de contenus en vue d'une séquence ultérieure.

Les élèves ont pour tâche de répondre au questionnaire « Fiche internet et le respect de la vie privée » qui se trouve dans l'espace "ECJS" sur l'ENT. En effet, nous saisissons chaque occasion de leur faire manipuler l'ENT afin qu'ils se familiarisent avec cet outil. C'est aussi pour moi l'occasion d'aborder, rapidement dans le cadre de cette séquence, la notion d'espace informationnel.

Lorsqu'ils ont terminé, nous corrigeons leur fiche en nous appuyant sur un *Prezi* que j'ai créé, « Identité numérique et vie privée »⁶. J'y ai déposé des éléments de réponses aux questions posées dans la « Fiche internet et le respect de la vie privée », ainsi que des compléments d'information. J'ai fait le choix d'utiliser *Prezi* car c'est un outil de présentation agréable qui dynamise l'oral. Bien que cette plateforme soit devenue payante, il reste possible d'obtenir une licence éducative gratuite pour les enseignants et les élèves. Ceci étant,

ce passage de la gratuité à une formule payante pourrait sans doute constituer une base intéressante pour aborder avec les élèves la relation que nous entretenons avec les outils numériques, ainsi que la manière dont elle peut se trouver modifiée selon le changement de stratégies commerciales des plateformes.

Pour réaliser le *Prezi*, je me suis appuyée sur les sites de la CNIL⁷, d'Internet sans crainte⁸, d'Eduscol : Internet responsable⁹, de Net public¹⁰...

« *Faire attention au sentiment d'intimité que l'on peut avoir derrière un écran* »

En corrigeant la fiche avec eux, je fais en sorte de solliciter les élèves le plus possible. Sous la forme d'une évaluation formative, leurs réponses me montrent, en général, qu'ils ont compris qu'ils laissent

forcément des traces qui constituent leur identité numérique, qu'il ne s'agit pas d'avoir peur des médias sociaux, mais bien d'essayer de maîtriser sa présence numérique. S'ils n'ont pas compris cela, je reformule ou je demande à un élève de le faire. Ils notent la conclusion : « je suis ce que j'écris ! ».

Le web n'a rien de virtuel, ce n'est pas parce qu'il y a un écran entre Internet et moi que je suis anonyme. Il est important de faire attention au sentiment d'intimité que l'on peut avoir derrière un écran.

⁶ Jaillet, Carole. Identité numérique et vie privée. [en ligne]. <http://prezi.com/i1wyp3uebevo/identite-numerique-et-vie-privee/> (consulté le 01/10/2014)

⁷ CNIL. Vos traces. [en ligne]. CNIL, 2014. <http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/> (consulté le 30/10/2014)

⁸ Internet sans crainte. Quelques conseils pour mieux maîtriser le numérique. [en ligne]. <http://www.internetsanscrainte.fr/espace-jeunes/conseils> (consulté le 30/10/2014)

⁹ Ministère de l'éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Maîtriser son identité numérique. [en ligne]. <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/maîtriser-son-identite-numerique.html> (consulté le 30/10/2014)

¹⁰ Net public. [en ligne]. <http://www.netpublic.fr/> (consulté le 30/10/2014)

■ Définition du concept d'identité numérique

Sur Internet, nous laissons tous des traces. L'ensemble de ces traces constituent mon identité numérique. Les traces sont l'ensemble des informations que nous laissons consciemment ou non sur Internet :

- Ce que je mets de moi sur Internet (réseaux sociaux, achats en ligne, inscriptions à des sites, forums...les données personnelles) ;
- Ce que les autres publient sur moi (commentaires, photos, vidéos...) ;
- Les traces laissées lors de mes activités sur Internet (cookies, historique de navigation, mes préférences par le biais des moteurs de recherche, les données confidentielles : mots de passe, numéro de cartes bancaires).

Pourquoi bien gérer son identité numérique ?

- Pour moi : chacun a le droit à son jardin secret.
- Pour ne pas être uniquement un objet publicitaire.
- Pour ne pas être catalogué : l'ensemble des traces que nous laissons constituent notre e-réputation numérique ; elles peuvent ressortir à tout moment, même des années plus tard !
- Pour donner une image positive de soi (pensez à votre future recherche d'emploi...).

Comment bien gérer son identité numérique ?

Le but n'est pas d'enlever toutes ses traces, mais de les maîtriser !

Se poser quelques questions avant de publier :

- Quelles informations je diffuse sur moi ?
- Quelle image je donne de moi ?
- Est-ce que je respecte la loi ?
- Si je ne me connecte pas chez moi, quelles traces je laisse sur l'ordinateur ?

Quelques conseils :

- Les mots de passe doivent être sécurisés (compliqués, avec des chiffres et des lettres), changés régulièrement et jamais divulgués,
- Penser à supprimer les vieux blogs.
- Ne jamais divulguer d'informations trop personnelles, tous les champs à remplir ne sont pas obligatoires (on ne doit jamais vous demander votre religion, votre couleur de peau...).
- Avoir plusieurs adresses mèls.
- Modérer les propos tenus sur les blogs, forums, réseaux sociaux...
- Éviter de publier des photos qui pourraient se révéler gênantes un jour (les photos vous échappent vite et ne vous appartiennent plus).
- **Ne pas publier sur quelqu'un des contenus qui pourraient lui nuire.**

Séance 2 : Le droit à la vie privée et le respect des lois sur Internet (1h)

Je commence par rappeler ce qui a été vu la semaine précédente en leur demandant de me définir le concept d'identité numérique, afin de mesurer ce qu'ils ont compris et retenu. J'insiste sur le fait qu'au-delà de la facilité apparente qu'il y a à naviguer et à publier sur le web 2.0, ces pratiques impliquent que nous laissons des traces pérennes qu'il est important d'essayer de maîtriser.

Pour cette deuxième séance, je leur montre une deuxième vidéo de la préfecture de police « *Le blog de Mehdi* »¹¹, afin de lancer la discussion avec les élèves. Cette phase d'échanges me permet de constater ce qu'ils ont estimé être important. J'insiste par ailleurs sur la dimension « mise en scène » de ces vidéos afin de sortir de leur approche par les risques et les dangers, à laquelle je ne souhaite pas limiter les échanges.

Mon objectif est de les conduire à prendre conscience qu'Internet est certes un espace de liberté d'expression, mais que ce n'est pas pour autant une zone de non-droit.

Afin d'approfondir ce constat, je propose aux élèves de se rendre, par groupe de deux, sur les ordinateurs afin de répondre à un « Quiz internet » qui se trouve déjà dans leur espace de travail. Il s'agit là de varier les types d'exercices, et le quiz les incite à participer et à avoir le plus de réponses exactes.

Nous corrigeons ensemble le quiz. Comme pour la première séance, je m'appuie sur un *Prezi* « Internet, une zone de non droit? »¹² pour compléter et/ou corriger leurs réponses. A cette fin, j'ai par ailleurs effectué une mise à jour de mes propres connaissances pour apporter aux élèves des contenus théoriques qui visent à approfondir les réponses aux questions, au-delà d'un simple « vrai/faux ». Il peut arriver, dans ce type de

séance, de ne pas pouvoir répondre à toutes les questions des élèves. Dans ce cas, je leur propose de rechercher ultérieurement, avec eux, la réponse à leur question. De même, ils me parlent parfois d'outils que je ne maîtrise pas. Je pense qu'il ne faut pas avoir peur de le leur avouer. Il est difficile de tout connaître dans un environnement qui évolue très rapidement.

La plupart des questions du Quiz donnent lieu à des échanges pour construire les réponses. A titre d'exemple pour les réponses 3 et 4, je procède comme ainsi :

Au sujet des droits de publication (questions 3 et 4), je commence par un retour au texte de loi (Droit au respect de la vie privée et droit à l'image. Article 9 du code civil). Je demande ensuite aux élèves ce que signifie pour eux *vie privée*. Après avoir recueilli plusieurs réponses, je leur fais constater que nous ne sommes pas tous d'accord sur ce que constitue la vie privée. Je leur donne la définition de ce que sont les données personnelles et les données sensibles¹³. Car si leurs points de vue divergent, la loi est là pour mettre tout le monde d'accord ! La définition des données personnelles me permet, en outre, d'insister, sous forme de rappel, sur le fait que les données personnelles ont une valeur marchande.

Je procède ainsi pour l'ensemble du questionnaire. Les réponses des élèves me permettent d'évaluer leurs connaissances. La correction collective, elle, apporte des éléments de remédiation.

Je leur demande ensuite de remplir la même fiche de définitions que pour la première séance. Nous comparons avec celles notées en début de séquence. L'écart entre les définitions permet de mesurer le degré de compréhension des élèves et les acquis.

Une fiche de vocabulaire est ensuite distribuée aux élèves. cet apport est important car ils ne maîtrisent pas toujours ces définitions (*cookies, données personnelles, CNIL, médias sociaux...*). De plus, cela leur permet de garder une trace écrite supplémentaire de la séance.

¹¹ Préfecture de police. Les dangers de l'internet. [en ligne]. 01/2014 <http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Vous-aider/Vous-etes-victime/Atteintes-aux-personnes/Les-dangers-de-l-Internet> (consulté le 30/10/2014)

¹² Jaillot, Carole. Internet et la loi. [en ligne]. <http://prezi.com/mgphjihmp2le/internet-et-la-loi/> (consulté le 01/10/2014)

¹³ Dico du Net. Données personnelles. [en ligne]. <http://www.dicodunet.com/definitions/internet/donnees-personnelles.htm>. (consulté le 30/10/2014)

■ Quiz internet

- 1 • Je ne suis pas obligé de donner mon nom et mon prénom lorsque je créé un profil.

VRAI FAUX

- 2 • Je peux effacer ce que j'ai publié sur Internet.

VRAI FAUX

- 3 • Dans un formulaire on peut me demander ma religion.

VRAI FAUX

Besoin d'un indice ? <http://www.dicodunet.com/definitions/internet/donnees-personnelles.htm>

- 4 • Pour partager les photos de ma soirée avec mes amis, j'ai le droit de les mettre en ligne.

VRAI FAUX

- 5 • Je ne suis pas responsable des commentaires laissés par les internautes sur mon site.

VRAI FAUX

- 6 • Je peux prendre une photo dans Google image pour illustrer mon site.

VRAI FAUX

Besoin d'un indice ? <http://www.01net.com/editorial/504342/google-ajoute-le-tri-des-images-selon-leurs-droits-dutilisation/>

- 7 • Lorsque je m'exprime sous un pseudonyme sur un forum, je ne suis pas responsable de mes propos.

VRAI FAUX

- 8 • La loi française qui protège nos données personnelles s'appelle « La loi internet et sécurité ».

VRAI FAUX

- 9 • Si je veux publier la photo d'un mineur sur Internet, je dois lui demander son autorisation.

VRAI FAUX

- 10 • Ton mur Facebook, ton blog, c'est personnel, tu as le droit d'écrire tout ce que tu veux.

VRAI FAUX

Besoin d'un indice ? <http://www.internetsanscrainte.fr/espace-jeunes/conseils>

Conclusion

Chaque année cette activité fonctionne bien, elle évolue avec le temps car les outils évoluent et les connaissances des élèves aussi. Ils maîtrisent davantage les médias sociaux numériques aujourd'hui d'un point de vue technique, mais faire une pause et revenir sur leurs pratiques pour leur faire prendre conscience de leur intérêt à maîtriser davantage leur image sur Internet est important. A cette fin, je m'appuie sur l'entrée par les dangers et les risques de l'Internet en cherchant à dépasser cette approche limitative, pour introduire le concept de présence numérique, moins prescriptif et qui offre de nombreuses perspectives pour apprendre aux élèves à « s'approprier » le Web.

Cette séquence est riche et dense, je regrette parfois de ne pas avoir plus d'échanges avec les élèves. Certes je les fais participer, mais il serait intéressant de les laisser davantage discuter entre eux certains points, peut-être en étant moins ambitieux sur les savoirs à aborder. J'ai tendance, comme beaucoup, d'après ce que disent les collègues professeurs documentalistes, sachant que le temps m'est compté et que je n'aurai pas nécessairement d'autres moments avec les élèves pour travailler ces notions, à vouloir leur donner le maximum d'informations, trop peut-être...

La principale difficulté vient souvent du fait de la grande hétérogénéité dans les pratiques des élèves sur les réseaux sociaux, qui demande de s'adapter sans cesse à ce qu'ils savent ou non.



WIKINOTIONS
INFODOC

identité numérique

Notion organisatrice : Exploitation de l'information

Caractéristiques

Niveau débutant

- Contient des caractéristiques
- Définit un individu
- Dépend des éléments publiés sur Internet

Niveau avancé

- Contient des caractéristiques
- Définit un individu
- Construit la réputation d'un individu
- Regroupe des traces numériques
- Est construite par l'individu
- Est construite par autrui
- Est fluctuante

Exemples et contre-exemples

Exemples

- L'ensemble des informations disponibles sur un profil Facebook
- L'analyse des tweets d'un individu
- L'ensemble des profils numériques d'un individu sur les réseaux sociaux

Contre-exemples

- Une identité physique, réelle
- Une identité civile

Notion(s) associée(s) : Donnée informationnelle, Internet, Médias sociaux (en ligne), Economie de l'information

Définitions

Niveau de formulation débutant

Ensemble des caractéristiques qui définissent un individu, à partir des éléments que l'on trouve à son sujet sur Internet.

Niveau de formulation avancé

Ensemble des caractéristiques qui définissent un individu, à travers les traces qu'il laisse sur Internet et à travers les commentaires et publications d'autrui.

L'identité numérique peut comprendre (d'après Olivier Ertzscheid) :

- ☑ des éléments techniques, comme l'adresse IP, les cookies,
- ☑ des coordonnées personnelles, comme l'adresse électronique, le nom, le prénom, les pseudonymes, les coordonnées administratives, bancaires, professionnelles,
- ☑ des publications reliées à l'individu, comme des photographies, avatars, logos, tags, liens, vidéos, articles, commentaires de forums, données géolocalisées, etc.

L'identité numérique, dans sa construction, dépend de la manière dont l'individu s'identifie, se caractérise, selon ce qu'il choisit de publier, de partager. Elle dépend aussi de la manière dont les autres le perçoivent, en commentant ses publications, en proposant des publications le concernant. L'identité numérique est très instable, ou fluctuante, pose la question de la conservation des traces, de leur mémorisation, mais aussi de la réputation d'un individu ou d'une organisation.

La réflexion sur l'identité numérique ne peut être dissociée d'une réflexion sur l'identité et sur sa construction : le discours de l'individu sur lui-même, les espaces qui le représentent (espaces privés, espaces publics extérieurs et professionnels, espaces virtuels), le jeu de la communication et de ce qu'elle construit, ainsi que l'ensemble des énonciations émises en relations interindividuelles.

Fanny Georges présente une typologie de signes qui constituent l'identité numérique : l'identité déclarative, l'identité agissante et l'identité calculée. « L'identité déclarative se compose de données saisies par l'utilisateur (exemple : nom, date de naissance, photographie). L'identité agissante se constitue du relevé explicite des activités de l'utilisateur par le Système (exemple : « x et y sont maintenant amis ») ; l'identité calculée se manifeste par des variables quantifiées produites d'un calcul du Système (exemple : nombre d'amis, nombre de groupes). » (2009, p. 169).

Complément de définition

Dans l'enseignement, la notion d'identité numérique tend à céder la place à celle de présence numérique qui met en avant une posture moins défensive, moins marchande et plus éclairée de la gestion des traces laissées sur internet. L'objectif n'est plus de soigner son identité numérique personnelle mais d'apprendre aux élèves à anticiper les traces qu'ils vont laisser sur internet. Cette vision est soutenue notamment par Louise Merzeau et Julien Pierre.



WIKINOTIONS
INFODOC

identité numérique

Collège : Sixième.

- ☑ Groupe de travail Traam documentation. « **Vie privée, vie publique** » : **internet et l'identité numérique**. In Documentation, Académie de Versailles [en ligne], 23/09/2012. Disponible sur :

http://www.documentation.ac-versailles.fr/IMG/pdf/scenario_identite_numerique.pdf

Notions associées

Identité numérique, Médias sociaux (en ligne), Recherche d'information, Synthèse.

Collège : Sixième.

- ☑ LESINCE, Magali. **Initiation à l'identité numérique avec tablettes**. In Professeurs documentalistes, Académie de Limoges [en ligne], 02/05/2013. Disponible sur :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/doc/spip.php?article1177>

Notions associées

Identité numérique, Evaluation de l'information, Source.

Collège : Quatrième.

- ☑ JOUQUAN, Cécile. **Je publie, je réfléchis**. In Documentation. Académie de Rouen [en ligne], 30/12/2011. Disponible sur :

<http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article371>

Séquence commentée sur ID Base :

<http://idbase.esmeree.fr/notice/d9tg74gv>

Notions associées

Identité numérique, Médias sociaux (en ligne), Droit de l'information.

◆ LIENS VERS DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Collège : Troisième.

- ☑ REYNAUD, Florian. **Identité numérique : de nouveaux comportements ?** *In Prof' doc'* [en ligne], 04/12/2013. Disponible sur :

<http://billiejoe.fr/spip.php?article42>

Notions associées

Identité numérique, Médias sociaux (en ligne), Economie de l'information, Droit de l'information.

Lycée : Seconde.

- ☑ SOGLIUZZO, Gaëlle. **Identité / présence numérique : quelles traces laissons-nous sur le web ?** *In Culture de l'info et des médias en lycée* [en ligne], 20/11/2013. Disponible sur :

<http://beaumont-redon.fr/wp/cultureinfomedias/2013/11/20/test/>

Notions associées

Identité numérique, Internet (web), Economie de l'information, Droit de l'information, Redocumentarisation.

Lycée : Première professionnelle.

- ☑ JOUQUAN, Cécile. **L'identité numérique.** *In Documentation, Académie de Rouen* [en ligne], 23/09/2012. Disponible sur :

<http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article380>

Séquence commentée sur ID Base : <http://idbase.esmeree.fr/notice/vlb0y26v>

Notions associées

Identité numérique, Recherche d'information.



FÉDÉRATION
DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
25, rue Claude Tillier - 75012 Paris - contact@fabden.asso.fr

Président :
Florian Reynaud

Suivi éditorial :
Gildas Dimier - Florian Reynaud

Création graphique :
*Kthy Drouadène - www.papillonage.fr
Agnès Ledem*

Imprimerie A3 DIFFUSION - La Rochelle

Abonnement servi aux adhérents
Vente au numéro : 10 €

www.fadben.asso.fr

ISSN 1260-7649